

PANEL SOCIO-ECONOMIQUE
"Liewen zu Lëtzebuerg"

Document PSELL n° 46

2e édition - Juillet 1992

ISBN 2-87987-002-X

LES FEMMES
AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

I

Démographie - Familles



En collaboration:

MINISTRE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE
CEPS/INSTEAD, P. Hausman
STATEC, J. Langers

Document produit par le

CEPS/INSTEAD

CENTRE D'ETUDES DE POPULATIONS, DE PAUVRETE
ET DE POLITIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

B.P. 65, L-7201 Walferdange
tél. (352) 33 32 33 - 1

Président: Gaston Schaber

1992

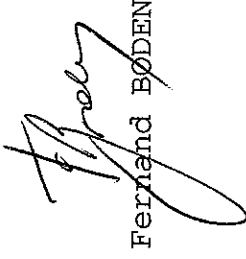
Avant-propos

L'objectif de la présente brochure est de présenter au public les diverses informations statistiques relatives à la situation de la femme dans notre société actuelle. Soulignons que jusqu'à présent il n'existait guère d'étude détaillée consacrée spécifiquement à l'analyse de la population féminine. Afin de pallier cette lacune, j'ai demandé au service compétent du Ministère de la Famille ainsi qu'au CEPS-INSTEAD et au STATEC de réunir les différentes sources d'informations permettant d'illustrer les conditions de vie des femmes au Luxembourg.

Une telle étude se doit d'aborder le sujet d'une manière aussi large que possible et de toucher la plus grande partie des facettes du problème. Ce fascicule n'est donc que le premier d'une série consacrée à une étude générale de la population féminine au Luxembourg. Si cette première partie a trait au volet démographique, les fascicules suivants aborderont d'autres aspects comme les revenus, l'activité et l'emploi, la formation, la santé, les conditions d'existence et la vie sociale, la participation à la vie publique, etc.

Je suis persuadé que le lecteur averti trouvera les chiffres qu'il recherche dans la foule des renseignements qui lui sont fournis et que tous ceux qui s'intéressent à la promotion de la condition féminine verront dans ce travail la base d'une réflexion future en la matière.

Le Ministre de la Famille et
de la Solidarité,


Fernand BØDEN

SOMMAIRE

I - DEMOGRAPHIE - FAMILLES

11	Importance des femmes dans la population	4
12	Structure par âge	8
13	La situation matrimoniale des femmes	12
14	Les mariages	16
15	Les divorces	24
16	Les naissances	28
17	Les unions libres	32
18	Les femmes étrangères	38
19	Ménages et familles	46
110	Les personnes âgées	50

◆ *Les femmes sont désormais plus nombreuses que les hommes*

En 1989, les femmes représentaient 51.3% de la population totale. Pour 100 hommes, on dénombre actuellement un peu plus de 105 femmes [taux de féminité]. De ce point de vue, le Luxembourg se situe exactement au niveau de la moyenne calculée pour l'ensemble de la Communauté Européenne et connaît une situation identique à celle de pays comme la Belgique, la France, l'Italie et le Royaume Uni.

Cette supériorité numérique des femmes constitue un phénomène d'origine récente au Luxembourg. Pendant trois-quarts de siècle (1870-1945), le pays a vécu sans discontinuité sous un régime démographique marqué par la prépondérance masculine; cette situation commence à basculer après la seconde guerre mondiale et, depuis 1960, la population tend vers une prépondérance des femmes.

◆ *Des mouvements complexes*

L'écart entre les effectifs masculin et féminin a suivi -au Luxembourg- une évolution différente de celle connue dans d'autres pays. En France, par exemple, le taux de féminité a baissé sensiblement entre 1946 et 1989 (ce taux est passé de 110 à 105.3) alors qu'il a augmenté dans notre pays.

* L'évolution atypique -au Luxembourg- s'explique par les particularités du phénomène d'immigration:

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la composition de la population étrangère révèle une nette majorité d'hommes. Ce phénomène s'atténue durant la période d'immigration 1947-1960. A partir des années soixante, l'immigration des travailleurs masculins s'intensifie encore; mais elle s'accompagne maintenant plus souvent de rapprochements familiaux ainsi qu'en témoigne l'élévation du taux de féminité dans la population étrangère: 95.7 en 1960 et 98.4 en 1970. De ce point de vue, les années '80' constituent un tournant dans la population étrangère:

- + en 1981, l'écart entre les effectifs masculin et féminin est pratiquement comblé;
- + en 1989, l'effectif des femmes *dépasse* celui des hommes.

* Au sein de la population de nationalité luxembourgeoise, les effectifs masculin et féminin s'équilibrent jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Suite aux pertes d'hommes causées par la guerre, la population féminine devient nettement majoritaire à partir de 1947. L'excédent féminin s'accroît jusqu'en 1981, année où l'on enregistre 107 femmes pour 100 hommes.

Cette dernière tendance s'explique principalement par la chute de la mortalité plus rapide pour les femmes. En 1989, on observe -pour la première fois depuis 50 ans et pour la population luxembourgeoise- une réduction de l'écart entre les effectifs féminin et masculin.

Tableau 1 - Part des femmes dans la population totale

Recensement	Population totale	Femmes (unités)	Femmes (%)
1839	169 920	85 513	50.3
1871	197 588	99 283	50.2
1890	211 088	105 669	50.0
1900	235 954	114 361	48.5
1922	260 767	128 744	49.4
1935	296 913	147 484	49.7
1947	290 992	145 896	50.1
1960	314 889	159 408	50.6
1970	339 841	173 291	51.0
1981	364 602	186 733	51.2
1989*	374 900	192 270	51.3

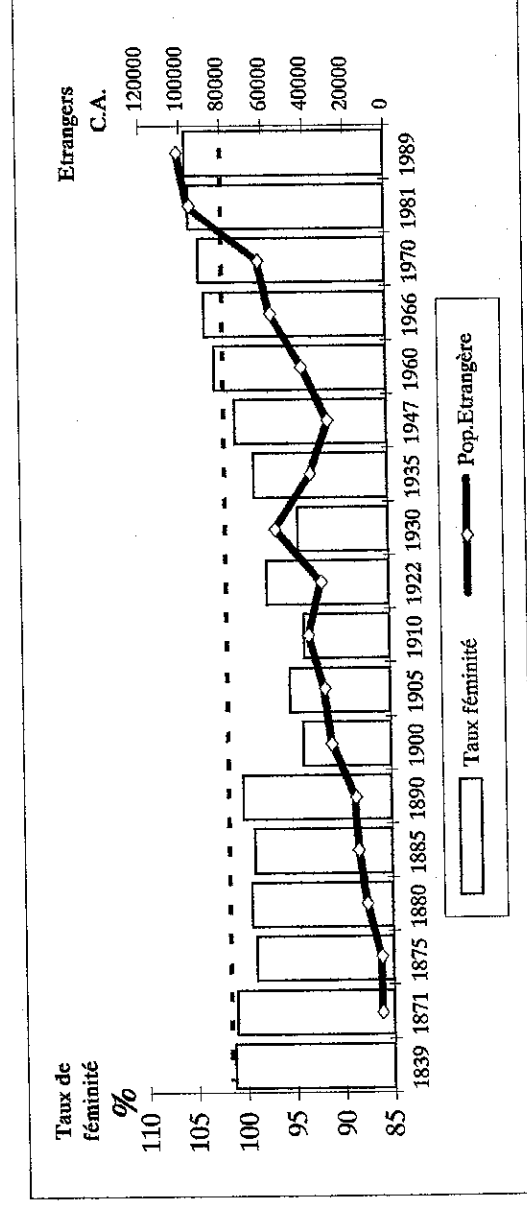
Source: STATEC
(*) RGPP

Tableau 2 - Evolution du taux de féminité selon la nationalité

Recensement	Taux de féminité	
	Pop. lux.	Pop. étr.
1890	101.6	86.6
1922	99.6	84.3
1930	98.5	77.9
1935	100.3	88.6
1947	101.9	89.1
1960	103.6	95.7
1970	105.4	98.4
1981	107.1	99.3
1989*	106.1	103.1

Source: STATEC
(*) RGPP

Graphique 1: Taux de féminité dans la population totale et croissance de la population étrangère



Source: STATEC

Vers une contribution égale des luxembourgeois et des étrangers dans la croissance de la population

La population totale du pays a connu une augmentation soutenue au cours des dernières cent années. Entre 1890 et 1989, le volume de la population s'est en effet accru de 77%. A ce rythme, le cap des 400 000 habitants devrait être franchi en l'an 2000 et il faudrait encore quelques années de plus pour que la population recensée en 1890 (211481 habitants) soit doublée.

Cette croissance est la conséquence de forces diverses : dans la population de nationalité luxembourgeoise et dans celle de nationalité étrangère.

* Au cours de la période écoulée (1890-1989), la population de nationalité luxembourgeoise a connu une augmentation égale à 42% (193098 --> 274000 hab.). La croissance de cette population a été stoppée en 1970; depuis lors, la population de nationalité luxembourgeoise connaît une légère régression, à peine ralentie -au cours de la dernière décennie- par le phénomène des naturalisations.

* Mais, pendant ce même temps, la population de nationalité étrangère a été multipliée par 5.6.

De la sorte, les deux composantes de la population ont contribué, à part égale,

au développement démographique actuel (dans la mesure où chaque composante a vu son effectif augmenter de quelque 80000 unités).

♦ *L'augmentation des femmes de nationalité étrangère*

Dans ce contexte, l'effectif des femmes - luxembourgeoises et étrangères- a chaque fois connu une accélération plus importante comparativement aux hommes (luxembourgeois et étrangers).

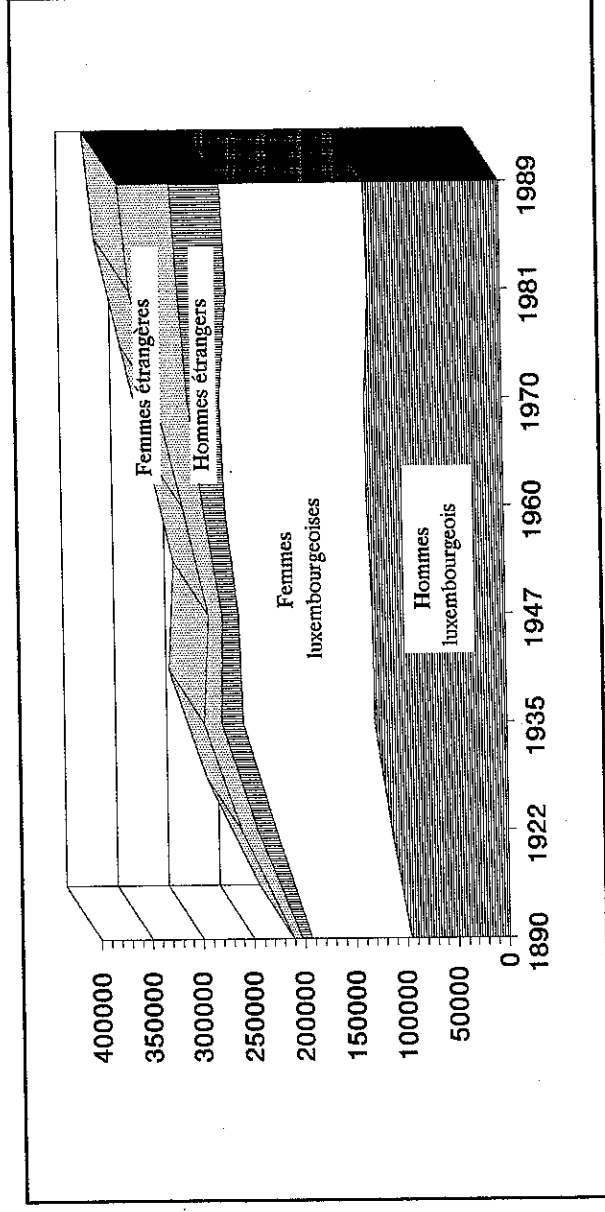
Au cours de la période 1890-1989, l'effectif des femmes étrangères a été multiplié par 6.1 contre 5.1 pour les hommes étrangers.

L'évolution progressive d'une immigration masculine vers une immigration fondée sur les rapprochements familiaux a de la sorte, profondément modifié la composition démographique du pays. Les signes d'un tel bouleversement ne sont pas seulement visibles au niveau de l'ensemble de la population, mais aussi :

- au sein de la communauté de nationalité étrangère où les femmes sont aujourd'hui majoritaires,

- et, au sein de la population féminine globale qui comprend 26.6% d'étrangères en 1989 contre 17% en 1970 ou 7.9% en 1890.

Graphique 2: Evolution des effectifs des hommes et des femmes, selon la nationalité: 1890-1989



Source: STATEC

Tableau 3 - Evolution de la population: 1890 = 100%

Recensement	Pop.féminine totale	Femmes lux.	Femmes étrangères	Pop.masculine totale	Hommes lux.	Hommes étrangers	Ensemble du pays
1890	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1922	121.8	116.6	183.2	125.2	118.9	188.2	111.0
1947	138.1	135.8	164.5	137.6	135.4	157.0	123.7
1970	164.0	146.2	371.3	166.6	141.0	326.7	137.6
1989*	182.0	144.9	613.6	173.2	138.8	515.2	177.3

Source: STATEC

(*) RGPP

Tableau 4 - Evolution de la part relative des étrangers dans la population totale

Date	Hommes étrangers	C.A.	%	Hommes étrangers	Femmes étrangères	C.A.	%	Population totale
1890	9 642	4.6		8 348	211 481			
1922	18 145	6.9		15 291	261 643			
1947	15 410	5.3		13 732	290 992			
1970	31 505	9.3		30 999	339 841			
1989	49 680	13.2		51 220	374 900			

Source: STATEC

C.A. = Chiffres absolus

Tableau 5 - Evolution des étrangères dans la population féminine totale

Date	Population féminine	Femmes lux.	Femmes étr.	Femmes étr. en % pop.féminine
1890	105 669	97 321	8 348	7.9
1922	128 744	113 453	15 291	11.9
1947	145 896	132 164	13 732	9.4
1970	173 291	142 292	30 999	17.9
1989	192 270	141 050	51 220	26.6

Source: STATEC

◆ *Moins de jeunes et plus de personnes âgées*

Au cours du dernier siècle, la structure par âge de la population a subi une transformation importante. Cette transformation a été fondamentale dans la mesure où notre société s'organise aujourd'hui sur base de rapports entre les générations qui sont complètement nouveaux si l'on se réfère - par exemple - à la situation du pays au début de ce siècle. On observe une croissance importante pour l'ensemble de la population au cours de la période 1890-1989, mais cela ne signifie pas que toutes les catégories d'âge aient vu leurs effectifs s'élever dans les mêmes proportions:

- certaines catégories d'âge ont actuellement des effectifs nettement supérieurs à ceux du recensement de 1890;
- par contre, d'autres catégories d'âge sont en stagnation, sinon en régression.

La situation la plus étonnante concerne les jeunes de moins de vingt ans. En 1989, on estime que leur effectif est inférieur de plus de 5400 unités à celui qui était observé en 1890 (3500 unités pour les femmes).

Dans le même temps, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus s'est considérablement élevé. C'est ainsi que l'effectif des hommes et femmes âgés de 70 à 79 ans a été multiplié respectivement par 6,4 et par 4,6 en un siècle.

Les gains sont encore plus spectaculaires pour les octogénaires et nonagénaires; ils sont aujourd'hui 17,8 fois plus nombreux

chez les hommes et 11,4 fois plus nombreux chez les femmes comparativement aux effectifs recensés en 1890.

◆ *Les modifications de la structure d'âge dans la population féminine*

Cette véritable mutation du paysage démographique résulte principalement de deux courants de force dont l'effet s'est manifesté au cours du siècle écoulé:

- le premier recouvre les progrès en matière d'hygiène et de santé et se traduit par une chute progressive de la mortalité (chute plus rapide chez les femmes)
- le second concerne la natalité, en baisse constante.

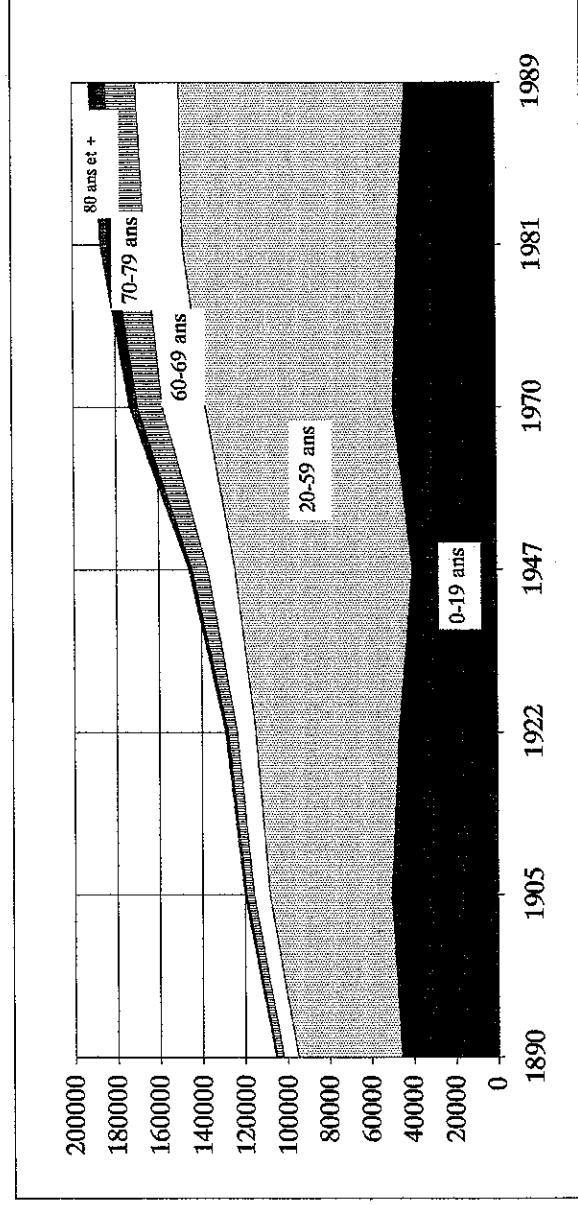
L'effet combiné de ces deux tendances a remodelé complètement l'équilibre des générations.

Au sein de la population féminine, les "moins de vingt ans" représentent à peine 22% aujourd'hui; mais, elles étaient 44% en 1890. On imagine sans doute mal le chemin parcouru entre ces deux pourcentages. Au 19^e siècle, la natalité au Luxembourg était celle de ce qu'on appelle, maintenant, un pays sous-développé; neuf personnes sur dix avaient moins de 60 ans. Cent ans plus tard, la proportion des personnes âgées (60 ans et plus) égale celle des jeunes (22%); et l'on se retrouve dans le contexte démographique d'une population vieillissante. Les classes intermédiaires (20-59 ans) s'élargiront aussi jusqu'en 1935 pour se maintenir, ensuite, aux alentours de 55% de la population féminine.

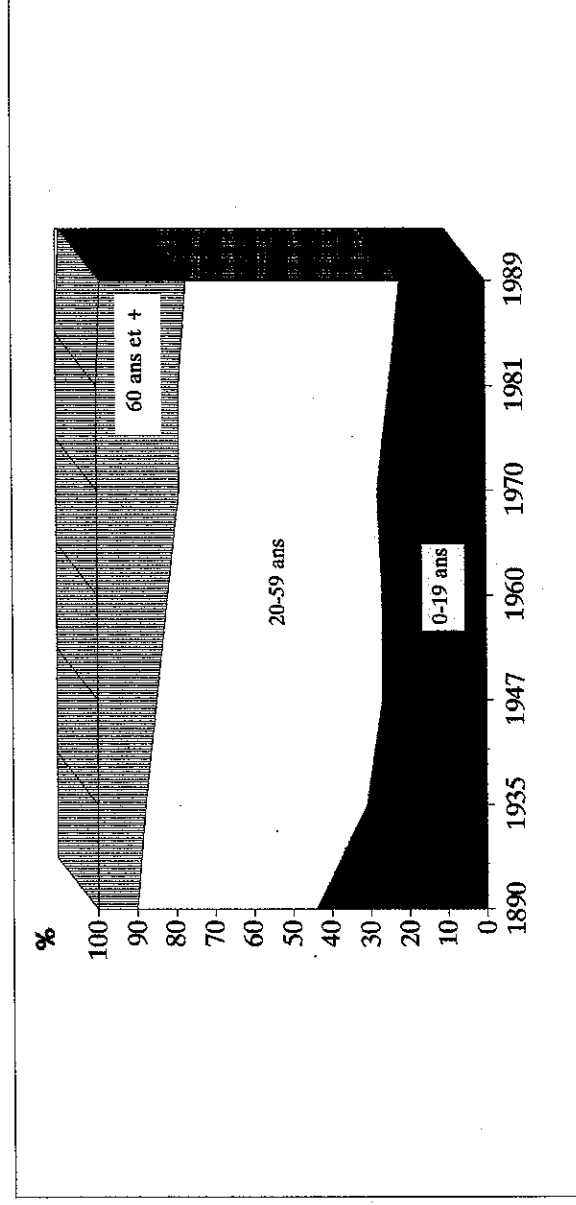
STRUCTURE PAR ÂGE

12

Graphique 1 - Evolution de la population féminine par âge en un siècle



Graphique 2 - Population féminine : Répartition par âge (%) - Evolution 1890-1989



Source: STATEC

◆ *Le Luxembourg n'est pas une exception, mais...*

Le vieillissement démographique n'est pas un fait spécifique au Luxembourg; cette tendance est, en effet, observée dans la plupart des pays industrialisés.

Les statistiques portant sur *l'ensemble* de la population placent, à cet égard, le Luxembourg dans une situation comparable à celle de pays comme la Belgique ou le Danemark. Dans ces pays, on note aussi un rapprochement significatif entre les effectifs des classes d'âge les plus jeunes et les plus âgées (chacune représentant entre 22% et 24% de la population féminine). Et les classes d'âge intermédiaires (20-59 ans) y constituent -avec plus de 50%- les effectifs majoritaires.

La situation est bien différente dans les pays à structure démographique plus *jeune* comme l'Irlande et, dans une moindre mesure, le Portugal. En Irlande, *les moins de 20 ans* représentent encore -avec 37%- la classe d'âge la plus importante de la population féminine. Au Luxembourg, il faut remonter à 1922 pour retrouver une situation identique.

Le ralentissement du vieillissement démographique de notre pays doit être clairement attribué à *l'immigration*. Si l'on considère uniquement la population féminine de *nationalité luxembourgeoise*, les moins de vingt ans atteignent à peine 20% tandis que leurs aînées âgées de 60 ans et plus représentent 26%. Dans les deux cas,

cela constituerait -pour notre pays et sans l'effet de l'immigration- un record européen, sinon mondial.

◆ *L'excédent féminin: à partir de 60 ans*

Il naît plus de garçons que de filles. Il est donc normal de constater un déséquilibre entre les effectifs masculin et féminin, surtout au sein des classes d'âge les plus jeunes: entre 20 et 39 ans, on compte 97 femmes pour 100 hommes. Comme les femmes vivent plus longtemps, les tendances vont progressivement -mais sûrement- s'inverser en leur faveur:

* le point d'équilibre entre les effectifs des deux sexes est atteint à 50 ans (pour l'année 1989);

* après 50 ans, les femmes sont -définitivement- plus nombreuses que les hommes et l'écart s'accroît avec l'âge.

En 1989, on dénombrait 131 femmes pour 100 hommes parmi la classe d'âge "60-69 ans"; mais, entre 70 et 79 ans, on en comptait 158 pour 100 hommes et plus encore au-delà de 80 ans (245 femmes pour 100 hommes).

Au début du siècle, cette inégalité était à peine marquée (exception faite pour la population la plus âgée: 80 ans et plus). C'est surtout à partir de 1947 que l'excédent féminin atteint des proportions réellement importantes. Entre 1981 et 1989, cette progression marque un peu le pas parmi la population âgée de 60 à 79 ans; mais elle s'intensifie -en revanche- à partir de 80 ans (le taux de féminité gagne encore 32 points au cours de cette décennie).

STRUCTURE PAR ÂGE

1 2

Tableau 1 : Répartition [%] de la population féminine par âge.
Comparaison entre Luxembourg, Belgique, Irlande, Danemark et Portugal

Age	1988					Luxembourg - 1989	
	Irlande	Portugal	Belgique	Danemark	Luxembourg	Pop. Etr.	Pop. Lux.
0-19 ans	36.8	28.8	24.1	23.8	22.4	27.0	20.0
20-39 ans	28.2	28.7	29.6	29.0	31.3	40.0	28.0
40-59 ans	18.6	22.7	23.3	24.1	24.3	24.0	25.0
60-69 ans	08.0	09.8	10.7	10.2	10.0	6.0	12.0
70-79 ans	05.9	07.0	07.7	08.2	08.0	3.0	9.0
80 ans et +	02.6	03.0	04.5	04.6	04.7	1.0	5.0
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: STATEC - EUROSTAT

Tableau 2 : Rapport de féminité [excédent féminin dans la pop.totale]
par catégories d'âge

Date	20-39 ans	40-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	80 ans et +
1890	83.5	112.5	139.5	219.7	382.2
1905	87.0	102.4	102.8	108.3	126.6
1922	93.5	98.0	119.5	118.4	122.6
1947	98.9	102.2	109.7	115.1	135.2
1970	94.5	107.4	119.4	145.5	164.9
1981	96.0	103.5	127.1	154.6	212.9
1989*	97.5	96.7	131.3	157.5	244.9

Source: Statistiques Historiques, 1939-1989, STATEC.

* 1989 = RGPP

Tableau 3 - Rapport de féminité
Excédent féminin dans la population luxembourgeoise

Date	20-39 ans	40-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	80 ans et +
1905	98.2	108.4	104.9	109.7	130.7
1922	97.4	101.8	122.3	120.2	124.1
1947	99.3	105.9	112.4	118.3	136.7
1970	94.7	108.0	120.1	145.7	166.0
1981	94.1	105.3	126.4	155.4	212.0
1989*	93.9	97.7	130.9	155.2	234.8

Source: Statistiques Historiques 1939-1989 - STATEC

* 1989 = RGPP

Tableau 4 - Rapport de féminité
Excédent féminin dans la population étrangère

Date	20-39 ans	40-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	80 ans et +
1905	50.0	68.1	80.3	87.1	71.4
1922	75.8	75.2	94.1	98.3	97.8
1947	95.8	72.5	85.2	85.7	117.9
1970	93.9	104.1	11.8	143.1	151.9
1981	100.2	91.9	138.8	144.6	223.4
1989*	106.9	91.9	133.9	185.0	413.9

Source: Statistiques Historiques 1939-1989 - STATEC

* 1989 = RGPP

♦ Selon les estimations les plus récentes (1989), les célibataires représentent près d'un quart des femmes âgées de 15 ans et plus (population d'âge nubile). Dans cette même population, 55.4% sont mariées; 14.4% sont veuves et 5.7% sont divorcées ou séparées.

- Les célibataires sont surtout concentrées parmi les plus jeunes: 61% des femmes célibataires sont âgées de 15 à 24 ans [Recensement 1981].

- A l'inverse, 75% des veuves sont âgées de 65 ans ou plus; l'écart d'âge au mariage entre mari et femme ainsi que la plus grande longévité des femmes expliquent cette situation.

- Enfin, la grande majorité des femmes séparées/divorcées ou mariées est âgée de 25 à 54 ans (75% - 68%).

♦ Tout au long de ce siècle, la situation matrimoniale de la population d'âge nubile n'a pas cessé d'évoluer.

Pour rendre compte de cette évolution, il faudrait évoquer de nombreux facteurs -généraux, tout d'abord- comme

l'immigration, les périodes de guerre, le vieillissement de la population; mais, il faudrait aussi mentionner d'autres éléments qui sont des révélateurs de changements survenus dans la condition féminine et qui ont sans doute induit de nouvelles orientations dans le comportement des femmes (à l'égard du mariage, en particulier): l'élévation du niveau d'instruction, une participation plus intense au marché du travail, les méthodes de contraception, etc.

♦ Si l'on s'en tient aux seuls faits démographiques, deux tendances complémentaires peuvent être repérées au niveau de la population d'âge nubile: une *régression* du taux de célibat et une *élévation* de la proportion de personnes mariées.

L'évolution suivie par ces tendances n'est cependant ni simple, ni linéaire:

- de 1900 à 1970, le taux de célibat est en diminution; cette tendance est ensuite arrêtée: depuis deux décennies, le taux de célibat connaît -en effet- une recrudescence;

- Les mouvements inverses sont observés en ce qui concerne le taux de personnes mariées.

Tableau 1 : Etat matrimonial de la population nubile en 1981
[femmes > 14 ans; hommes > 17 ans]

	Célibataires	Marié(e)s	Veuf(ve)s	Séparé(e)s/ divorcé(e)s	TOTAL
FEMMES					
15-24 ans	21 225	6 854	15	385	28 479
25-54 ans	7 924	60 409	2 599	4 703	75 635
55-64 ans	1 991	12 702	4 234	653	19 580
65-74 ans	2 104	7 352	8 195	417	18 068
75 ans et +	1 666	2 002	8 198	137	12 003
TOTAL	34 910	89 319	23 241	6 295	153 765
<i>en %</i>	<i>22.7</i>	<i>58.1</i>	<i>15.1</i>	<i>4.1</i>	<i>100.0</i>
HOMMES					
	32 829	91 383	5 111	5 469	134 792
<i>en %</i>	<i>24.4</i>	<i>67.8</i>	<i>3.8</i>	<i>4.0</i>	<i>100.0</i>

Source: STATEC, Recensement de la population du 31 mars 1981.

Tableau 2: Population d'âge nubile selon l'état matrimonial
Evolution 1900 - 1989 [%]

	Célibataires	Marié(e)s	Veuf(ve)s	Séparé(e)s	Divorcé(e)s	TOTAL
FEMMES [%]						
1900	39.7	48.2	12.0	-	0.1	100.0
1947	30.4	56.2	12.6	-	0.8	100.0
1970	21.3	60.8	15.1	1.5	1.3	100.0
1981	22.7	58.1	15.1	1.7	2.4	100.0
1989	24.5	55.4	14.4	1.5	4.2	100.0
HOMMES [%]						
1900	42.3	50.8	6.8	-	0.1	100.0
1947	32.5	61.0	5.7	-	0.8	100.0
1970	22.9	68.7	4.5	2.8	1.1	100.0
1981	24.4	67.8	3.8	1.8	2.2	100.0
1989	28.4	62.8	4.0	1.6	3.2	100.0

Source: STATEC, Statistiques Historiques

En examinant les chiffres actuels des personnes mariées, on pourrait penser que l'on tend à rejoindre l'équilibre connu au début du siècle; un peu plus de la moitié de la population féminine était mariée en 1989 [48% en 1900].

La comparaison s'arrête cependant là; car, la composition de l'effectif des femmes non mariées est aujourd'hui bien différente de celle d'antan.

Le taux actuel de célibat s'élève, certes, mais il n'atteint pas le seuil de 40% de la population d'âge nubile, comme en 1900.

Par contre, le taux de célibat définitif diminue progressivement tout au long de ce siècle.

Taux de célibat définitif:

Proportion de célibataires dans le groupe d'âges 50-54 ans

Des phénomènes inexistant au début du siècle sont apparus depuis lors; la séparation ou le divorce touchent désormais quelque 7% de la population féminine.

- ◆ Depuis une vingtaine d'années, les contours du mariage ont été progressivement remodelés. La *vie en couple* n'emprunte plus nécessairement la voie unique du mariage.

Ce n'est sans doute pas tant le mariage en lui-même qui serait remis en cause, que ses modalités:

- on se marie aujourd'hui plus tard qu'en 1960 ou 1970; chez les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans, le taux de célibat a pratiquement doublé en vingt ans (44% en 1970; 83% dans la population féminine luxembourgeoise en 1988);

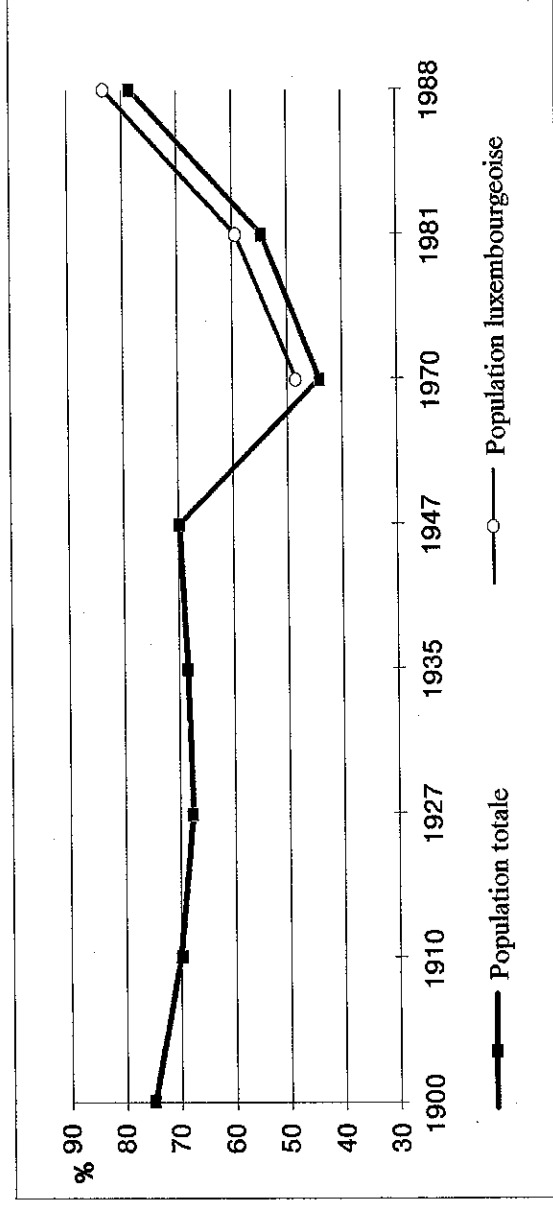
- mais, surtout, de plus en plus d'unions sont rompues; depuis 1970, la proportion des femmes divorcées ou séparées a presque doublé tous les dix ans.

Tableau 3: Evolution du taux de célibat définitif dans la population féminine (%)

1900	1935	1947	1960	1970	1981
17.0	15.4	14.1	12.3	10.8	8.0

Source: STATEC

Graphique 1 : Taux de célibat féminin entre 20 et 24 ans



Source: STATEC

Tableau 4: Proportion de divorcées parmi les femmes de 25 à 54 ans

Date	Divorcées	Divorcées et séparées
1947	1.20%	-
1970	1.80%	3.90%
1981	3.70%	6.20%

Source: STATEC

◆ *Le mariage en question?*

Il est indéniable que les divorces et les unions libres sont en nette augmentation aujourd'hui. Mais on constate - parallèlement - que le mariage traditionnel se porte encore bien même s'il apparaît comme sujet à contestation.

- Le mariage serait-il mis en cause?

Il est difficile d'apporter une réponse simple à cette question car certains faits paradoxaux s'imposent d'emblée.

° Certes, *vivre en couple* n'implique plus nécessairement qu'il y ait eu mariage préalable. Mais, vivre à deux, *mariés*, reste cependant l'option choisie par la *majorité* de la population et des couples.

° Bien sûr, les divorces sont de plus en plus fréquents et *abrégent* de plus en plus la durée des unions. Mais, dans le même temps, la durée de vie des mariages *s'allonge*. Si l'on considère uniquement les mariages dissous par la mort d'un conjoint, la vie en couple a -en effet- augmenté de trois ans entre 1966 et 1982.

En 1982, la durée moyenne de ces mariages atteignait 37 ans et demi: la moitié de la vie pour les femmes et plus de la moitié pour les hommes.

◆ *Le nombre de mariages: variations*

Le nombre de mariages contractés annuellement a augmenté durant la première moitié de ce siècle; ensuite, il diminue progressivement et atteint son niveau le plus bas en 1986; depuis quelques années, une légère tendance à la hausse se manifeste à nouveau.

Des observations faites sur de longues périodes montrent que les effectifs annuels de mariages sont surtout sensibles à deux facteurs: des effets *d'époques* et des effets de *générations*.

C'est ainsi que les périodes suivant les guerres sont -à l'inverse des années de guerre- elles-mêmes- plus propices aux mariages. Deux chiffres-reports ont été enregistrés en 1920 et 1946.

L'effet propre à certaines générations est sans doute plus subtile à interpréter. Cependant, la recrudescence des mariages observée au milieu des années '70 manifeste clairement l'arrivée -à l'âge du mariage- des premières générations du '*Baby-Boom*'.

Mais la chute très sensible des mariages au début des années '80 témoigne bien du fait qu'une même cause peut, quelques temps plus tard, produire des effets différents. Cette chute intervient, en effet, à une époque où les générations âgées de vingt à trente ans n'ont jamais été aussi nombreuses, excepté en 1930. La similitude des scénarios qui se sont déroulés à quarante-cinq ans d'intervalle est tout à fait étonnante.

Tableau 1: Evolution de la nuptialité

Année	Mariages Chiffres absolus	Taux de nuptialité (Mariages pour 1000 habitants)
1900	1813	7.7
1920	2874	11.0
1922	2311	8.5
1930	2704	9.2
1935	2189	7.4
1946	2860	10.0
1947	2616	9.0
1951	2635	8.9
1960	2236	7.1
1965	2184	6.6
1970	2156	6.3
1975	2425	6.7
1980	2149	5.9
1985	1962	5.3
1986	1892	5.1
1987	1958	5.3
1988	2079	5.5
1989	2184	5.8

Source: STATEC - Statistiques Historiques

Tableau 2: Mariages et taux de nuptialité - Evolution 1980-1989

Année	Nombre total de mariages Chiffres absolus	Taux de nuptialité	
		1980 = 100	1980 = 100
1980	2149	100.0	100.0
1981	2043	95.1	93.2
1982	2089	97.2	96.6
1983	1982	92.2	91.5
1984	1970	91.7	91.5
1985	1962	91.3	89.8
1986	1892	88.0	86.4
1987	1958	91.1	89.8
1988	2079	96.7	93.2
1989	2184	101.6	98.7

Source: STATEC, Bulletin N° 9, 1989

Dans les deux cas (1930 et 1975), l'arrivée d'une génération d'effectif exceptionnel est d'abord marquée par une nette augmentation du nombre de mariages, suivie rapidement par une régression de cet effectif de mariages (le taux de nuptialité a diminué de 20% entre 1930 et 1935 et de 12% entre 1975 et 1980).

La différence essentielle entre ces deux séquences tient au contexte de nuptialité dans lequel elles se déroulent: forte nuptialité en 1930, faible en 1975.

Par contre, les ressemblances laisseraient entrevoir la possibilité de certaines régulations entre les effectifs des mariages et des générations concernées. Une telle hypothèse remettrait en cause -du même coup- celle concernant le déclin récent du mariage, même si l'on sait que les conditions actuelles diffèrent sensiblement de celles qui existaient cinquante ans plus tôt.

◆ *Les données de la situation actuelle*

- Les chiffres le montrent: la tendance des mariages serait à la baisse depuis 1952. Ce phénomène n'est donc pas très récent. Il ne serait pas non plus exceptionnel comme en témoignent certains exemples passés qui suggèrent

l'existence de cycles dans l'évolution des mariages. De ce point de vue, la situation actuelle s'inscrit dans le cadre plus large d'une conjoncture basse, malgré l'un ou l'autre soubresaut tel qu'en 1975 et 1989. Pour comprendre la *situation actuelle* des mariages, il ne suffit donc pas d'en invoquer le déclin.

Il faudrait, par contre, s'appliquer à y détecter les éléments (comme la primonuptialité) qui la rendraient incomparable aux cycles déjà rencontrés dans le passé.

◆ *Qui se marie ?*

En 1989, 2184 mariages ont été contractés. Ce chiffre s'inscrit dans la ligne de la légère reprise observée depuis 1987. Il ne marque, en aucun cas, un retour aux années à forte nuptialité. Le score obtenu en 1989 se situe, en effet, à un niveau identique à celui déjà enregistré au début des années '80 ou, alors, en 1965 (mais, à cette dernière date, le taux de nuptialité était égal à 6.6 points contre 5.8 en 1989).

Si l'effectif des mariages contractés en 1989 rejoint bien celui de 1965, il n'en va pas de même pour les caractéristiques des personnes mariées. Au cours des 25 dernières années, le nombre des hommes et femmes célibataires contractant mariage a été en chute constante (1782 femmes en 1989 contre 2033 en 1965). De plus, on note que les mariages de célibataires tendent:

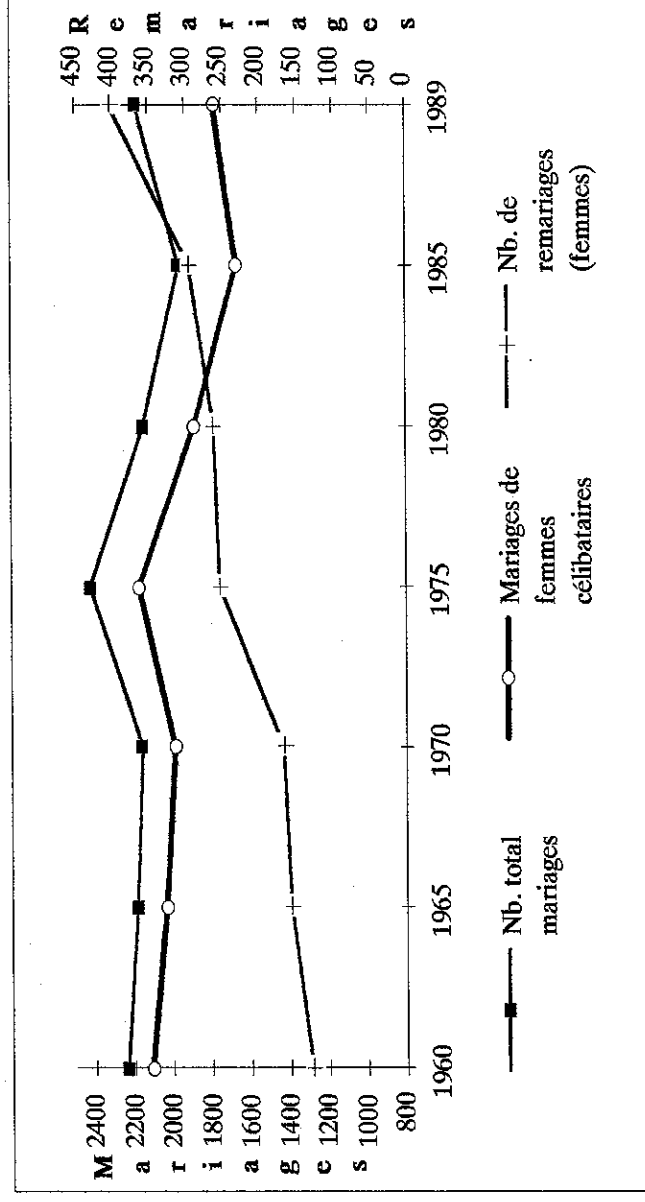
Tableau 3: Mariages par état matrimonial antérieur de l'épouse

Année	Premiers mariages (femmes célibataires)		Remariages		Total des mariages	
	C.A.	%	Veuves C.A.	Divorcées C.A.	C.A.	%
1965	2033	93.1	57	94	2184	100.0
1975	2172	89.6	33	220	2425	100.0
1980	1888	87.9	33	228	2149	100.0
1985	1688	85.0	16	278	1962	100.0
1989	1782	81.6	25	377	2184	100.0

Source: STATEC - Statistiques du mouvement de la population

C.A. = Chiffres absolus

Graphique 1: Evolution du nombre total de mariages et du nombre de mariages de femmes célibataires - (remariages en superposition)



Source: STATEC - Statistiques du mouvement de la population

- d'une part, à diminuer plus vite (depuis 1978) que le total des mariages lorsque celui-ci est à la baisse;

- d'autre part, à augmenter moins vite que l'ensemble des mariages lorsque celui-ci est orienté à la hausse (en 1988/1989).

Il s'ensuit que les mariages actuels comprennent une part croissante de remariages, surtout de divorcés (18.4% cas de remariage chez les femmes qui se sont mariées en 1989). Les deux chiffres suivants traduisent bien l'évolution accomplie en moins de trente années:

- en 1962, les mariages contractés entre deux époux *célibataires* représentaient encore **90%** de l'ensemble des mariages;

- en 1989, cette proportion est tombée à 72%.

A la lumière de ces quelques informations, il semble discutable d'aborder l'évolution actuelle des mariages en termes soit de déclin, soit de reprise parce que

1° - les mariages sont désormais, et de plus en plus, des *remariages*;

2° - l'élévation récente notée dans l'effectif des mariages n'apporte pas la preuve d'une modification profonde du comportement des célibataires; ceux-ci

ne sont pas plus enclin au mariage en 1989 qu'ils ne l'étaient en 1981 (ainsi que le montre l'évolution de l'indicateur "somme des premiers mariages réduits"*)).

* Pour la définition se reporter à la page 26.

◆ A quel âge se marie-t-on ?

Depuis vingt-cinq ans, l'âge moyen au mariage est en nette progression; en 1989, il approchait 27 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes. Cette évolution résulte de deux tendances:

. d'une part, la proportion des remariages augmente au sein des effectifs de mariages enregistrés chaque année; ce fait tend à élever sensiblement l'âge moyen au mariage même si, dans le cas des femmes, on se remarie de plus en plus jeune (35 ans et demi en 1989 contre 38 ans en 1976);

. d'autre part, les célibataires se marient de plus en plus tard.

Cette tendance aux mariages tardifs chez les célibataires est d'origine récente; alors que l'âge moyen au mariage est en baisse continue depuis le début du siècle, le processus s'inverse à partir des années '70:

Tableau 4: Somme des premiers mariages réduits (célibataires)

Année	Femmes	
	Indicateur	1980 = 100%
1980	0.661	100.0
1981	0.610	92.3
1982	0.615	93.0
1983	0.575	87.0
1984	0.579	87.6
1985	0.566	85.6
1986	0.528	79.9
1987	0.555	84.0
1988	0.591	89.4
1989	0.608	92.0

Source: Bulletin STATEC, 1989, N°9

Tableau 5: Age moyen au mariage

Sexe	1966	1971	1976	1977	1981	1986	1989
Femmes	23.2	23.0	23.1	24.0	24.5	26.0	26.9
Hommes	26.5	26.1	26.1	27.0	27.6	29.0	29.8

Tableau 6: Age moyen au premier mariage

Sexe	1976	1981	1986	1989
Femmes	22.7	22.9	24.0	24.9
Hommes	25.6	25.9	26.9	27.1

Tableau 7: Age moyen au remariage

Sexe	1976	1981	1986	1989
Femmes	38.1	35.1	35.5	35.5
Hommes	40.2	39.6	39.7	40.2

Source: STATEC - Statistiques du mouvement de la population

. en 1976, les femmes célibataires se mariaient, en moyenne, à 22 ans et demi; . quelques années plus tard, en 1989, leur âge moyen au mariage atteignait 25 ans.

Ce retardement du mariage chez les femmes *célibataires* apparaît de façon manifeste lorsque l'on compare les répartitions selon l'âge à vingt-cinq ans de distance tandis que plus de trois-quarts des mariages célébrés en 1966 concernent des femmes âgées de moins de 25 ans, celles-ci ne représentent plus que 51% en 1989.

La proportion de femmes célibataires qui se marient seulement après l'âge de 24 ans a donc doublé en un quart de siècle. Durant la même période, on assiste -en revanche- à un rajeunissement très net des effectifs de femmes divorcées qui se **remarient**.

♦ Avec qui se marie-t-on ?

Dans un pays dont près d'un tiers de la population est constituée par des résidents étrangers, l'examen des mariages offre une occasion privilégiée si l'on souhaite mesurer l'évolution des échanges entre les diverses communautés.

De ce point de vue, on notera tout d'abord que la proportion de mariages mixtes (entre Luxembourgeois(es) et étrangers/ères) est restée pratiquement stable au cours des vingt-cinq dernières années (entre 21% et 23% du total annuel des mariages).

Par contre, la part des mariages entre personnes de nationalité étrangère a plus que doublé; en 1989, près d'un mariage sur cinq concernait des époux dont aucun n'était de nationalité luxembourgeoise.

Ce premier constat indique plutôt une relative stabilité des choix matrimoniaux au sein de la population luxembourgeoise; mais, ce constat s'applique surtout aux femmes (en 1989 comme en 1966, 16% des Luxembourgeoises concernées avaient épousé des étrangers). Car, depuis 1966, les Luxembourgeois semblent choisir un peu plus souvent des épouses de nationalité étrangère (11% en 1966 contre 17.4% en 1989).

Les modifications de choix les plus radicales sont néanmoins enregistrées parmi les femmes de nationalité étrangère; en 1966, plus de la moitié des épouses de nationalité étrangère (52%) contractaient mariage avec un conjoint luxembourgeois; elles sont moins de 39% à le faire en 1989.

Tableau 8: Répartition des épouses selon l'âge au mariage et l'état matrimonial antérieur des épouses

AGE	EPOUSES CELIBATAIRES		EPOUSES DIVORCEES	
	[premiers mariages]		[remariages]	
	en 1966	en 1989	[1966-1970]	[1987-1989]
	%	%	%	%
Moins de 20 ans	23.8	8.5		
20 à 24 ans	53.0	42.8		
25 à 29 ans	15.3	35.0	26.3	27.4
30 à 34 ans	4.2	9.7	24.4	28.7
35 à 39 ans	1.9	2.3	17.8	20.3
40 à 49 ans	1.5	1.3	12.8	10.1
			9	8.3
50 ans et plus	0.3	0.4	9.7	5.2
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0
				Moins de 30 ans
				30-34 ans
				35-39 ans
				40-44 ans
				45-49 ans
				50 ans et plus

Tableau 9: Evolution du taux de mariages mixtes et du taux de mariages entre étrangers

ANNEE	MARIAGES MIXTES		MARIAGES entre époux de nationalité étrangère en % du total des mariages
	Chiffres absolus	en % du total des mariages	
1966	461	20.9	8.2
1975	488	20.1	11.9
1980	427	19.9	12.0
1985	411	21.0	13.4
1989	505	23.1	19.2

Source: STATEC - Statistiques du mouvement de la population

1 5 LES DIVORCES

◆ Marginal avant la dernière guerre, le divorce intervient de plus en plus souvent dans le déroulement de la vie des couples. Ce mouvement général, observé dans la plupart des pays développés, est amorcé -dans notre pays- dès les années 1950.

Entre 1950 et 1976, l'effectif des divorces double une première fois; il doublera une seconde fois au cours des onze années suivantes.

◆ La forte croissance de la divortialité intervenue à partir de 1976 résulte en partie des nouvelles lois s'appliquant au divorce:

- la loi du 6 février 1975 facilite l'obtention du divorce par consentement mutuel;

- la loi du 5 décembre 1978 permet de demander le divorce après une séparation de fait de trois ans.

L'effet de cette réforme est sensible jusqu'en 1980. Cependant, cette réforme témoigne d'un réel changement des mœurs. La hausse des divorces se poursuit encore pendant les années 1980: entre 1980 et 1988, l'effectif annuel augmente de 34%. A titre de comparaison, on peut rapprocher les jugements en divorce et l'effectif des mariages contractés: en 1988, le nombre de divorces prononcés atteint 37.5% des mariages de l'année.

◆ L'évolution conjoncturelle de la divortialité, qui permet d'apprécier les tendances en tenant compte de l'ancienneté du mariage, montre aussi qu'une fraction de plus en plus grande de chaque promotion de mariage est désormais concernée par le divorce. Ainsi 37 mariages sur 100 se termineraient actuellement par un divorce [si les taux de divorce obtenus selon l'ancienneté du mariage se maintenaient aux niveaux de ceux de l'année 1988]. Cette proportion a été multipliée par six entre 1960 et 1988.

◆ En 1988, les divorces par consentement mutuel représentent 56% des divorces. Ce mode de divorce tend à devenir la norme tandis que les divorces pour cause déterminée régressent (33% en 1988).

Contrairement à la situation observée dans divers pays de la Communauté Européenne, le recul de la nuptialité n'a pas arrêté -chez nous- l'essor des divorces.

◆ L'analyse démographique permet d'éclairer cette situation étonnante.

* Au Luxembourg, l'augmentation de la divortialité résulte du comportement de l'ensemble des générations et non d'une seule.

Tableau 1: Evolution du nombre de divorces et du taux de divortialité

ANNEE	DIVORTIALITE	
	Divorces	Taux de divortialité (Divorces pour 1000 habitants)
1890	-	-
1900	7	0.0
1910	13	0.1
1920	52	0.2
1930	95	0.3
1939	126	0.4
1940	58	0.2
1950	161	0.5
1960	153	0.5
1970	217	0.6
1975	229	0.6
1976	356	1.0
1977	415	1.1
1978	533	1.5
1979	443	1.2
1980	582	1.6
1981	524	1.4
1982	618	1.7
1983	569	1.6
1984	631	1.7
1985	665	1.8
1986	680	1.8
1987	739	2.0
1988	780	2.1

Tableau 2: Somme des taux de divorce réduits
(voir définition: page suivante)

ANNEE	Somme des taux pour 100 mariages
1960	5.8
1970	9.7
1971	10.5
1972	12.4
1973	12.0
1974	12.2
1975	10.5
1976	16.2
1977	19.0
1978	24.0
1979	20.5
1980	27.0
1981	22.0
1982	27.0
1983	24.8
1988	36.8

Tableau 3: Divorces en % de
l'effectif des
mariages de l'année

ANNEE	%
1980	27.1
1981	25.9
1982	29.6
1983	28.7
1984	32.0
1985	33.9
1986	35.9
1987	37.7
1988	37.5

Source: STATEC - Statistiques historiques

* A cet égard, le rapprochement des situations observées en 1968 (bien avant la réforme) et en 1988 montrent:

- une stabilité des cas de divorces chez les femmes âgées de 30 à 39 ans,
- mais un progrès identique (3%) chez les plus jeunes (25-29 ans) et les plus âgées (40 ans et plus).

Un autre fait à noter dans l'évolution des divorces concerne le contexte familial dans lequel ceux-ci interviennent. De 1968 à 1988, on enregistre de plus en plus de divorces de couples sans enfant. Pour l'ensemble de la période 1968-1988, on a recensé 8081 enfants pour 9421 divorces, soit, en moyenne, moins d'un enfant par divorce.

* Et si l'on examine l'évolution des divorces en fonction de la durée du mariage, il apparaît clairement que le seul fait nouveau depuis 1968 concerne l'accroissement des divorces après 20 ans de mariage.

Lorsqu'un divorce survient dans un couple avec enfant(s), il s'agit aussi plus fréquemment d'un enfant unique (de tels faits reflètent aussi le faible taux de natalité du pays).

Définition:

Somme des taux de divorce réduits par durée de mariage

- Les divorces d'une même année civile, classés selon la durée du mariage, sont rapportés à la promotion de mariage dont ils sont issus; on peut ainsi calculer un taux de divorce spécifique à chaque durée de mariage.

- Les différents taux sont ensuite additionnés pour constituer un indicateur global: la somme des divorces réduits. Cet indicateur permet d'éliminer les variations dues à la démographie des mariages. Il s'agit d'un indicateur conjoncturel (somme) différent de l'intensité du divorce dans chaque promotion de mariage.

Tableau 4: Répartition des femmes divorcées selon l'âge [%]

Année	Moins de 25 ans	25-29 ans	30-39 ans	40 ans et +	TOTAL
1968	12.7	26.3	38.0	23.0	100%
1988	6.8	28.3	38.6	26.3	100%

Tableau 5 : Divorces selon la durée du mariage [%]

Année	Moins de 5 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20 ans et +	TOTAL
1968	15.6	34.1	21.5	15.6	13.2	100%
1973	18.4	32.6	25.1	12.7	11.2	100%
1978	18.7	35.3	22.0	11.6	12.4	100%
1983	19.9	36.4	20.0	9.8	13.9	100%
1988	16.3	32.9	19.0	14.5	17.3	100%

Tableau 6: Divorces de couples avec/sans enfant(s)

ANNEE	Nombre total de divorces	Divorces de couples	
		avec enfants	sans enfants
	1968 = 100	1968 = 100	1968 = 100
1968	100.0	100.0	100.0
1973	130.2	110.1	171.6
1978	260.0	192.0	400.0
1983	277.6	213.0	410.4
1988	380.0	310.9	522.4

Tableau 7: Proportion d'enfants uniques
parmi les divorces de couples avec enfant(s)

ANNEE	%
1968	48.6
1973	57.2
1978	55.1
1983	61.2
1988	63.6

Source: STATEC

- ◆ En 1989, 4665 enfants -dont 2290 filles- sont nés au Grand-Duché. Il naît donc moins de filles que de garçons; de 1968 à 1989, il est né en moyenne 94.4 filles pour 100 garçons.

- ◆ L'année 1989 marque-t-elle le signal d'une reprise de la natalité au Luxembourg?

Les 4665 naissances enregistrées confirment la reprise intervenue en 1988. L'année 1989 totalise, en effet, 427 naissances de plus que l'année 1987. On retrouve ainsi un effectif de naissances comparable à ceux des années précédant la seconde guerre mondiale. Bien sûr, nous sommes loin des sommets atteints au cours des années "*Baby-Boom*" (5297 naissances en 1965). Mais, le résultat de 1989 se rapproche de celui de 1968 (4704 naissances) et semble, peut-être, fermer la parenthèse d'une longue régression de la natalité survenue entre ces deux dates (la natalité la plus faible avait été observée en 1973).

- ◆ Ce mouvement de dénatalité s'est développé simultanément dans tous les pays européens, vers la fin des années 1960. Le niveau actuel de fécondité situe le Luxembourg en-dessous de la moyenne européenne, proche d'autres pays comme la Belgique, le Danemark, la Grèce et le Portugal. La France, et surtout l'Irlande, sont les seuls pays de la CEE à conserver une fécondité élevée.

- ◆ Les naissances hors mariage constituent un autre phénomène qui s'est développé au cours de cette même période de dénatalité, et parallèlement à la chute de la nuptialité. Au Luxembourg, les naissances hors mariages ont plus que triplé au cours de la période 1966-1989; elles représentent aujourd'hui une naissance sur huit; mais, ce rapport est encore très éloigné des situations que l'on observe dans d'autres pays européens comme le Danemark (44.7%), la France (26.3%) ou le Royaume-Uni (25.1%).

- ◆ Dans notre pays, la chute de la fécondité a été en grande partie freinée grâce à la population étrangère; depuis longtemps, la fécondité des étrangères dépassait celle des Luxembourgeoises. Mais, au début de la dernière décennie, cette situation change et, ensuite, s'inverse. A partir de 1987⁽¹⁾, la fécondité des Luxembourgeoises est même légèrement plus élevée que celle des étrangères; la fécondité de ces dernières s'apparente de plus en plus à celle -en recul- de leur pays d'origine (surtout en ce qui concerne le Portugal et l'Italie).

(1) Il faut ici tenir compte de la disposition de la loi du 12 décembre 1986 qui octroie désormais la nationalité luxembourgeoise aux enfants nés d'une mère luxembourgeoise et d'un père étranger.

Tableau 1: Naissances vivantes par sexe

Année	Total	Filles	Garçons	Rapport de féminité à la naissance
1968	4704	2278	2426	93.9
1969	4503	2168	2335	92.8
1970	4411	2186	2225	98.2
1971	4443	2098	2345	89.5
1972	4086	1938	2148	90.2
1973	3800	1828	1972	92.7
1974	3925	1884	2041	92.3
1975	3982	1944	2038	95.4
1976	3915	1896	2019	93.9
1977	4053	1948	2105	92.5
1978	4072	1994	2078	96.0
1979	4078	1999	2079	96.1
1980	4169	2087	2082	100.2
1981	4414	2090	2324	89.9
1982	4300	2106	2194	96.0
1983	4185	2068	2117	97.7
1984	4192	2000	2192	91.2
1985	4104	1982	2122	93.4
1986	4309	2104	2205	95.4
1987	4238	2079	2159	96.3
1988	4603	2276	2327	97.8
1989	4665	2290	2375	96.4

Source: STATEC

Tableau3: Evolution de l'indicateur
conjuncturel de fécondité

ANNEE	Indicateur
1965	2.38
1970	1.97
1975	1.53
1980	1.50
1985	1.38
1989	1.52

Source: STATEC

Tableau 2: Indice conjuncturel de fécondité dans les pays
de la CEE et proportion de naissances hors mariage

PAYS	Indice conjuncturel de fécondité	% de naissances hors mariage
Belgique	1.54	7.9
Danemark	1.56	44.7
R.F. d'Allemagne	1.42	10.0
Grèce	1.52	2.1
Espagne	1.38	8.0
France	1.82	26.3
Irlande	2.17	11.7
Italie	1.34	5.8
Luxembourg	1.51	12.1
Pays-Bas	1.55	10.2
Portugal	1.53	13.8
Royaume-Uni	1.84	25.1
EUR12	1.60	16.0

Source: Eurostat,
Statistiques démographiques 1990Tableau 4: Evolution récente
du taux de natalité

ANNEE	Taux de natalité	1980 = 100.0
1980	11.4	100.0
1981	12.1	106.1
1982	11.8	103.5
1983	11.4	100.0
1984	11.5	100.9
1985	11.2	98.2
1986	11.7	102.6
1987	11.4	100.0
1988	12.3	107.9

Source:
STATEC

♦ Il serait simpliste de résumer la crise de la natalité des vingt-cinq dernières années par le seul déclin des naissances.

De même, il serait illusoire d'interpréter une éventuelle reprise de la natalité sans tenter de comprendre ce qui s'est passé et ce qui a changé au cours de cette période.

- Il y a, tout d'abord, une certitude: le contexte démographique dans lequel s'inscrit l'effondrement de la natalité à la fin des années soixante ne peut expliquer ce dernier. Le processus s'enclenche au moment même où les femmes en âge de procréer n'ont jamais été aussi nombreuses.

- D'autre part, cette dénatalité s'est fait sentir dans la plupart des pays dont le niveau de développement est comparable au nôtre.

L'explication doit donc être cherchée ailleurs. Il faudrait ainsi rappeler que le mouvement de dénatalité coïncide avec le développement des méthodes contraceptives modernes. Mais cet élément n'intervient pas seul. D'autres facteurs sont aussi apparus pour modifier l'attitude des femmes à l'égard de la grossesse, par exemple l'allongement de leur temps de scolarité, leur participation plus intense au marché du travail, etc.

En fait, ces différents éléments font que, si la natalité connaissait une reprise, cette dernière se déroulerait selon des modalités différentes de celles du passé.

Il faut, en tout premier lieu, signaler la nouvelle répartition des grossesses selon l'âge. Pour les femmes âgées de 15 à 24 ans, le taux de fécondité a diminué de moitié au cours de la période 1960 -1989. L'âge de la mère à la première naissance s'est donc élevé (comme l'âge au premier mariage) et il est peu probable que cette tendance s'inverse dans un proche avenir.

Une reprise démographique n'impliquera probablement que des femmes âgées de 25 à 39 ans. L'examen de données récentes indique une élévation simultanée de la fécondité dans ces trois classes d'âge quinquennal, surtout dans les deux premières. L'effort de fécondité reposerait donc essentiellement sur les femmes âgées de 25 à 34 ans.

Dans ces conditions, on peut difficilement pronostiquer un retour à un niveau de fécondité qui assurerait le remplacement des générations (2.1 enfants par femme).

Cette réserve se justifie d'autant plus qu'on a assisté, au cours des dernières décennies, à une modification profonde du profil de la descendance. Si, en 1966, les naissances d'un troisième ou quatrième enfant n'étaient pas rares (elles représentaient 28% des naissances), elles le sont davantage aujourd'hui: 15.8% des naissances en 1985 et 17.4% en 1989. Depuis 1970, la norme est nettement orientée vers les premières naissances bien que, depuis 1988, on puisse noter une légère augmentation des naissances de rang supérieur.

Graphique 1: Indicateur conjoncturel de fécondité

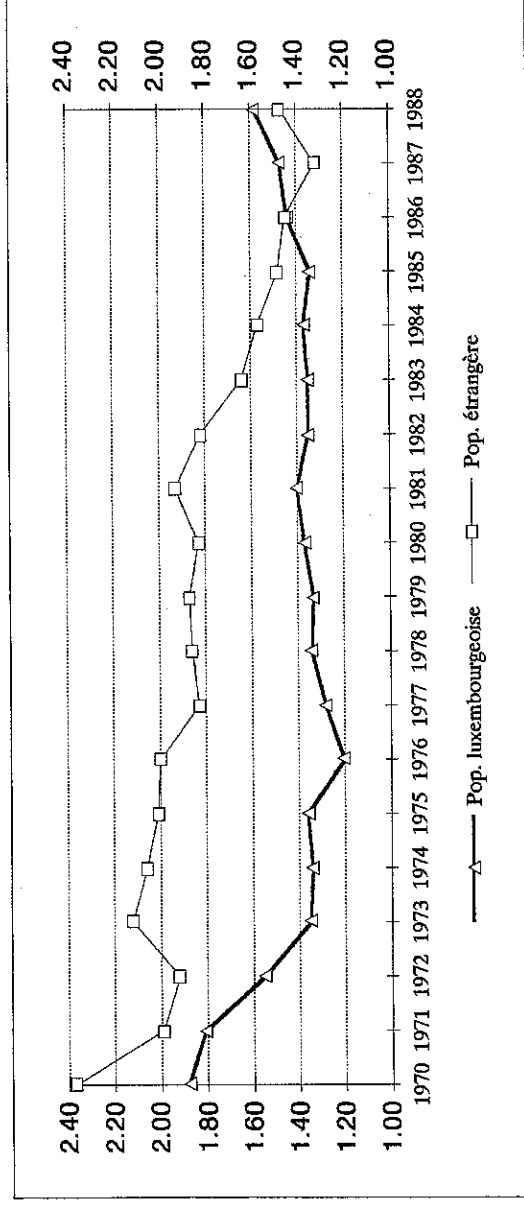


Tableau 5: Taux de fécondité pour 1000 femmes, par groupe d'âge

ANNEE	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	TOTAL
1960	23.15	142.90	149.50	90.40	37.90	11.90	77.90
1970	27.70	132.10	126.60	64.50	33.10	9.30	63.60
1980	16.70	86.00	11.30	62.90	18.60	4.00	52.50
1989	11.10	72.40	118.20	76.60	25.30	2.90	55.20

Tableau 6: Proportion des naissances selon leur rang - Evolution

ANNEE	RANG DE NAISSANCE [%]			TOTAL
	1re naissance	2e naissance	3e naissance et +	
1966	39.8	32.4	27.8	100.0
1970	42.9	31.2	25.7	100.0
1975	46.9	34.3	18.8	100.0
1980	47.5	36.6	15.9	100.0
1985	47.5	36.7	15.8	100.0
1989	45.3	37.3	17.4	100.0

Source: STATEC

◆ *La sous-estimation de la vie en couple*

La diminution du taux de mariages ne correspond pas nécessairement à un refus de la vie en couple.

Il faut, en effet, compter de plus en plus avec la cohabitation hors mariage qui, suppose-t-on, tend à se développer.

Il est pourtant encore difficile d'évaluer avec précision l'importance que revêt ce mode de vie. Des données de recensement faisant défaut sur ce point, la vie en couple risque d'être, en définitive, sous-estimée.

◆ *Les mariages de célibataires et les naissances hors mariage*

En l'absence d'information directe, on est obligé de procéder à des évaluations indirectes de l'ampleur croissante des cohabitations hors mariage. On peut, par exemple, examiner l'évolution des naissances hors mariage et des mariages de célibataires.

On sait, en effet, que les mariages de célibataires sont en régression, surtout depuis 1975; or, c'est précisément à partir de cette date que les naissances hors mariage connaissent une progression constante. L'examen simultané de ces deux phénomènes met effectivement en évidence deux périodes:

- avant 1975, les deux séries varient indépendamment l'une de l'autre;
- à partir de 1975, les deux séries varient de façon concomitante.

En fait, au cours de la seconde période, les naissances hors mariage s'élèvent d'autant plus que les mariages de célibataires diminuent. Et, en 1988-1989, lorsque les mariages de célibataires connaissent un léger regain, l'augmentation des naissances hors mariage est simultanément arrêtée.

Si l'on admet l'hypothèse de complémentarité entre ces deux séries, il devient intéressant d'examiner ce que serait devenue l'évolution des mariages de célibataires, dès lors que ceux-ci seraient augmentés d'une fraction des naissances hors mariage (au-delà de 3%)- ces dernières représentant ici les unions libres fécondes.

Un tel modèle est certes imparfait puisqu'il ne tient pas compte des cohabitations sans enfant, non repérables selon cette approche (et l'on sait que, parmi les cohabitations hors mariage, la fécondité est moindre que pour les couples mariés).

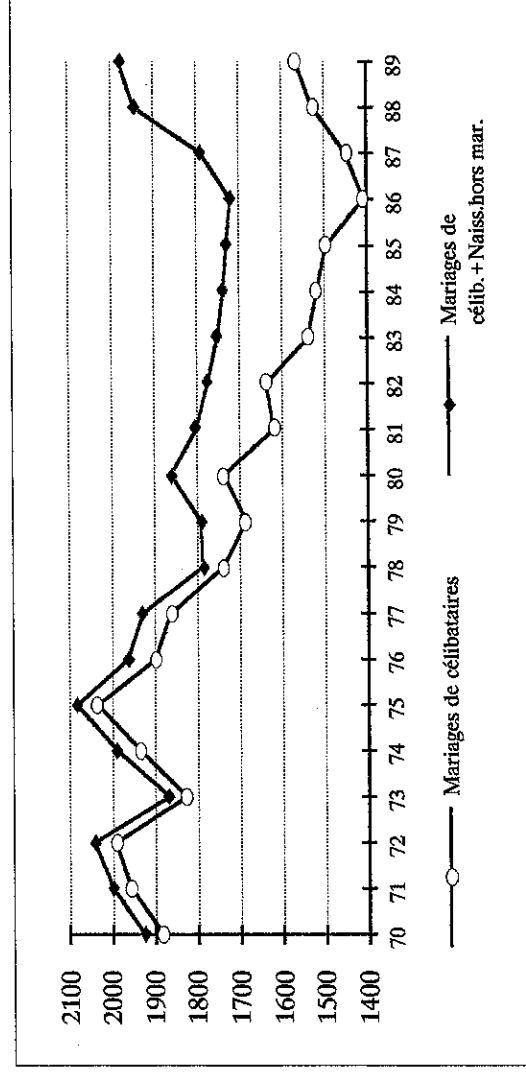
Il permet cependant de cerner de plus près l'allure suivie par la vie en couple chez les jeunes.

La combinaison de ces deux séries montre bien que la formation de couples chez les jeunes n'est pas aussi menacée que le laisserait supposer la seule interprétation des effectifs de mariages de célibataires; c'est ainsi que l'on retrouve, en 1988, un niveau de "nuptialité globale" comparable à celui enregistré en 1977. La régression des mariages de célibataires est donc largement compensée par les unions libres telles que mesurées ici et le serait encore davantage si les unions libres sans enfant pouvaient être prises en compte.

Tableau 1: Naissances hors mariage et mariages de célibataires
Evolution : 1966-1989 [1975 = 100%]

Année	Naissances hors mariage [1975 = 100%]	Mariages de célibataires [1975 = 100%]
1966	98.8	96.5
1967	103.0	94.1
1968	90.5	95.7
1969	79.8	96.5
1970	105.4	92.5
1971	104.2	96.3
1972	103.0	97.9
1973	92.3	89.8
1974	103.0	95.1
1975	100.0	100.0
1976	107.7	93.3
1977	111.9	91.5
1978	101.2	85.5
1979	135.7	82.9
1980	148.2	85.4
1981	186.9	79.7
1982	157.7	80.5
1983	200.1	75.7
1984	204.8	74.7
1985	211.9	73.6
1986	262.5	69.2
1987	278.0	71.2
1988	331.0	75.1
1989	328.6	77.0

Graphique 1 : Présentation combinée des mariages de célibataires et
des naissances hors mariage (supérieures à 3%)



Source: STATEC - Statistiques du Mouvement de la population

Enfin, un tel modèle indique que l'option "cohabitation" peut encore prendre de l'ampleur. La fraction des naissances hors mariage (qui représente imparfaitement, ici, l'ensemble des unions libres) connaît, depuis 1987, une croissance de loin plus rapide que celle observée pour les mariages de célibataires.

◆ *Vers une estimation plus précise des unions libres*

Dans l'enquête du recensement, aucune question directe n'est posée à propos de l'appartenance éventuelle des personnes à un couple non marié. Il n'est donc guère facile de repérer ces situations même si l'examen se limite aux seules personnes occupant le même logement.

En dépit de ces contraintes, un premier dénombrement sommaire des cohabitations a été réalisé par le STATEC.

On peut ainsi estimer que, parmi l'ensemble des couples existant en 1981, les unions libres représentaient quelque 4.4%. Parmi ce type de cohabitation, les couples sans enfant sont, de loin, majoritaires (70%). Ce trait caractéristique des unions libres était déjà connu; mais il s'inscrit dans un contexte qui est, chez nous, plutôt différent des situations observées dans les pays voisins. Alors que, dans certains pays comme la France, les unions libres sont principalement concentrées dans les classes d'âge les plus jeunes, elles suivent au Luxembourg un profil bimodal;

par exemple:

- 36% des femmes concernées ont moins de 30 ans (50% en France);

- et 38% sont âgées de 45 ans ou plus (20% en France).

Par ailleurs, l'union libre après soixante ans ne constitue pas un phénomène rare chez nous: elle représente un cas sur cinq.

Comparativement à d'autres pays, l'union libre est donc largement distribuée parmi toutes les catégories d'âge au Luxembourg.

Ce mode de vie reste néanmoins davantage polarisé vers les plus jeunes; la répartition des épouses *mariées* et des *conjointes en couple libre* -selon l'âge- est à cet égard révélatrice: 32% des femmes mariées ont moins de 36 ans alors que cette proportion atteint 46% pour les conjointes en couples libres.

Une dernière caractéristique des unions libres doit enfin être signalée: une personne sur deux vivant dans cette situation a déjà connu l'expérience du mariage. Ceci n'est guère étonnant dans la mesure où ces cohabitations comprennent une proportion élevée (38%) de personnes âgées de 45 ans et plus. Cette caractéristique précise bien le profil particulier des unions libres au Luxembourg, surtout si l'on ajoute le fait que, parmi celles-ci, on ne repère guère plus de 32% de couples formés de deux célibataires.

LES UNIONS LIBRES

17

Tableau 2: Couples mariés et couples libres
[1981]

	Chiffres absolus	%
Couples mariés	88 820	95.6
Couples libres	4 141	04.4
TOTAL	92 961	100.0

Tableau 4: Unions libres selon la
nationalité des partenaires

	Nationalité	%
2 partenaires	luxembourgeois	61.4
2 partenaires	étrangers	10.6
2 partenaires	nat. mixtes	28.0
TOTAL		100.0

Tableau 3: Ensemble des unions libres
par type de ménages

Type de ménage	Chiffres absolus	%
Couples sans enfant, sans autre personne	2 695	65.1
Couples sans enfant, avec autre(s) pers.	221	5.3
Couples avec enf.(s) sans autre personne	1 079	26.1
Couples avec enf.(s) avec autre(s) pers.	146	3.5
TOTAL	4 141	100.0

Tableau 5: Unions libres selon
l'âge des partenaires

Age des partenaires	%
Tous deux moins de 35 ans	35.9
L'un des deux partenaires (ou les deux) a (ont) de 35 à 49 ans, l'autre étant âgé de moins de 35 ans	26.4
Autres situations	37.7
TOTAL	100.0

Tableau 6: Répartition des unions libres
selon l'âge des partenaires

Catégorie d'âge	Féminin %	Masculin %
Moins de 20 ans	3.3	0.7
20 à 24 ans	16.5	10.5
25 à 29 ans	16.0	14.6
30 à 34 ans	10.9	13.0
35 à 39 ans	8.4	10.0
40 à 49 ans	13.0	15.7
50 à 59 ans	11.9	12.0
60 ans et plus	20.0	23.6
TOTAL	100.0	100.0

Tableau 7: Unions libres selon la situation
de famille du partenaire féminin/masculin

Situation de famille	Femmes	Hommes
célibataire	48.0	51.3
marié(e)	0.6	1.3
séparé(e)	11.4	15.0
divorcé(e)	19.3	22.0
veuf/veuve	20.6	10.1
TOTAL	100.0	100.0

Tableau 8: Répartition des épouses dans les
noyaux familiaux et des partenaires féminins
dans les unions libres selon l'âge

Age	Épouses [noyaux familiaux]	Partenaires féminins [unions libres]
	%	%
Moins de 30 ans	19.6	35.8
30 à 34 ans	12.5	32.1
35 à 39 ans	11.1	08.4
40 à 49 ans	21.6	13.0
50 à 59 ans	19.3	11.9
60 ans et +	16.0	20.0
TOTAL	100.0	100.0

Source: STATEC

♦ *Evolution récente des unions libres*

Selon toute vraisemblance, les unions libres ont continué à se développer au cours des dernières années. Si l'on ne considère que les seules cohabitations de personnes âgées de **35 ans ou moins**, on peut estimer que celles-ci auraient augmenté de 25% -environ- entre 1981 et 1985*. Durant cette même période, les mariages de célibataires diminuaient de 8%.

En fait, le phénomène de l'union libre ne peut être étudié isolément, sans tenir compte à la fois de l'évolution des personnes mariées et des autres personnes qui ne vivent pas en couple.

Entre 1985 et 1988, l'observation de la situation de famille d'adultes **âgés de 35 ans ou moins** indique un déclin visible de la proportion des personnes mariées au profit de celles ne vivant pas en couple (pour la plupart des célibataires).

Dans ce contexte, la part des adultes en unions libres ne progresse que d'**un seul pourcent**; mais, cette progression infime se traduit par une élévation plus substantielle de la proportion des unions libres au sein de l'ensemble des couples: en 1988, plus d'un couple sur dix vivait en union libre (contre 7.7% en 1985).

L'attrait de l'union libre est de plus en plus fort chez les jeunes adultes. On sait cependant peu de choses, actuellement, sur le destin de ces couples libres. S'agit-il plutôt de "mariages à l'essai"? Ces couples connaissent-ils la même proportion de ruptures que les couples mariés?

Pour l'instant, une seule indication serait susceptible d'éclairer cette question: sur une période de quatre années (1985-1988), on a pu évaluer à **un tiers** la proportion d'**unions libres** (chez les personnes âgées de 35 ans ou moins) évoluant vers le mariage. (*)

(*) Source: CEPS/ Panel socio-économique - Ménages.

Tableau 9: Evolution de la vie en couple chez
les adultes âgés de 35 ans ou moins

ANNEE	Personnes faisant partie d'un couple marié	Personnes en union libre		Personnes ne vivant pas en couple		TOTAL	
	%	%		%		%	
1985	58.0	4.9		37.2		100.0	
1986	53.2	4.9		41.9		100.0	
1987	51.5	4.9		43.5		100.0	
1988	50.3	5.9		43.8		100.0	

Source: CEPS/PSELL

Tableau 10: Proportion d'unions libres parmi
l'ensemble des couples (libres et mariés)

ANNEE	% d'unions libres
1985	7.7
1986	8.5
1987	8.8
1988	10.4

Source: CEPS/PSELL

♦ L'accroissement du nombre de femmes étrangères dans la population totale constitue l'un des faits marquants de l'évolution démographique récente du pays. D'autre part, les femmes sont désormais majoritaires au sein de la population étrangère. Ces deux faits témoignent des changements intervenus dans l'immigration: celle-ci s'accompagne plus souvent, aujourd'hui, de rapprochements familiaux.

♦ Au cours de la dernière décennie, la morphologie de la population féminine étrangère a subi un certain nombre de transformations.

L'accroissement de son effectif a porté la fraction de cette population de 25.6% (en 1981) à 26.6% (en 1989) au sein de la population féminine totale.

Entre 1981 et 1989:

Augmentation de la population féminine étrangère: + 7.3%

♦ Selon le recensement de 1981, cinq nationalités regroupaient -à elles seules- 84% des femmes étrangères.

Parmi celles-ci, les Portugaises étaient les plus nombreuses (28.3%), suivies par

- les Italiennes (22.6%)
- les Françaises (13.7%)
- les Allemandes (10.4%)
- et les Belges (8.9%).

En 1981, les femmes étrangères représentaient: 25.6% de la population féminine du pays.

En 1989, elles représentaient 26.6%.

Tableau 1: Répartition de la population étrangère par nationalité

Nationalité	Femmes étrangères		Hommes étrangers	
	C.A.	%	C.A.	%
portugaise	13 507	28.3	15 802	32.9
italienne	10 789	22.6	11 468	23.9
française	6 548	13.7	5 392	11.2
allemande	4 938	10.4	3 913	8.1
belge	4 249	8.9	3 605	7.5
néerlandaise	1 489	3.1	1 452	3.0
britannique	992	2.1	1 035	2.1
espagnole	970	2.0	1 103	2.3
yougoslave	665	1.4	836	1.7
apatrides	487	1.0	537	1.1
autres	3 083	6.5	2 929	6.1
TOTAL	47 717	100.0	48 072	100.0

Source: Registre de la Population, 1981, STATEC

Tableau 2: Répartition de la population féminine selon l'âge

Age	1981*			1989**		
	Etrangères	Luxem- bourgeoises	Part des étr. dans chaque tranche d'âge	Etrangères	Luxem- bourgeoises	Part des étr. dans chaque tranche d'âge
	%	%	%	%	%	%
0 - 4 ans	8.7	4.4	40.5	6.0	5.4	29.0
5 - 9 ans	8.7	4.4	40.4	6.8	5.0	32.8
10-14 ans	8.3	6.1	31.9	6.9	4.6	35.9
15-19 ans	7.9	7.2	27.3	6.8	5.5	31.1
20-24 ans	8.9	7.5	29.0	8.4	6.9	30.7
25-29 ans	10.4	6.5	34.2	10.7	7.5	34.0
30-34 ans	10.8	6.1	37.7	10.4	7.4	33.9
35-39 ans	7.9	5.8	31.7	10.1	6.5	36.2
40-44 ans	6.8	6.1	27.8	8.3	5.9	33.7
45-49 ans	5.7	6.4	23.4	6.4	6.0	27.9
50-54 ans	5.0	7.1	19.3	5.3	6.0	24.2
55-59 ans	3.9	6.7	16.8	4.1	6.7	18.2
60 ans et +	7.0	25.4	8.7	9.8	26.6	11.9
TOTAL	100.0	100.0	25.6	100.0	100.0	26.6

* Recensement de la population

** RGPP

- ◆ Mais, au cours de la même période, la population des femmes étrangères a connu un **vieillissement relatif**:
- la part des moins de vingt ans a sensiblement diminué (de 33.6% à 26.5%),
 - tandis que la proportion des femmes âgées de trente ans et plus augmentait.
- L'effet de ce vieillissement relatif est bien sensible au niveau des tranches d'âge des plus jeunes où l'on assiste à un rééquilibrage entre la population féminine étrangère et son homologue luxembourgeoise:
- en 1981, les étrangères représentaient 40.5% des fillettes âgées de moins de cinq ans;
 - cette proportion est tombée à 29% en 1989.

Tableau 3: Structure d'âge de la population étrangère

AGE	Femmes étrangères		Répartition par classe	Femmes luxembourgeoises	
	Chiffre absolu	%	Part (%) des étrangères dans chaque tranche d'âge	Chiffre absolu	%
0 - 4 ans	3 099	6.0	29.0	7 591	5.4
5 - 9 ans	3 461	6.8	26.5	7 104	20.5
10-14 ans	3 523	6.9	35.3	6 469	4.6
15-19 ans	3 491	6.8	31.1	7 721	5.5
20-24 ans	4 319	8.4	19.1	9 785	14.4
25-29 ans	5 468	10.7	34.0	10 600	7.5
30-34 ans	5 324	10.4	20.5	10 405	13.9
35-39 ans	5 164	10.1	36.2	9 120	6.5
40-44 ans	4 238	8.3	14.7	8 342	11.9
45-49 ans	3 261	6.4	27.9	8 447	6.0
50-54 ans	2 714	5.3	24.2	8 520	12.7
55-59 ans	2 101	4.1	18.2	9 436	6.7
60-64 ans	1 736	3.4		9 190	6.5
65-69 ans	1 294	2.5	11.9	8 278	26.6
70-74 ans	700	1.4		6 341	4.5
75-79 ans	582	1.1		6 617	4.7
80 ans et +	745	1.4		7 084	5.0
TOTAL	51 220	100.0		141 050	100.0

Source: RGPP (1.1.89)

Tableau 4: Structure d'âge de la population féminine:
comparaison Luxembourgeoises-Etrangères

AGE	Femmes étrangères		Population féminine totale	Femmes luxembourgeoises	
	Chiffre absolu	%	Part (%) des étrangères dans chaque tranche d'âge	Chiffre absolu	%
0 - 4 ans	4 146	8.7	40.5	6 094	4.4
5 - 9 ans	4 158	8.7	33.6	6 148	22.1
10-14 ans	3 965	8.3	31.9	8 457	6.1
15-19 ans	3 761	7.9	27.3	10 036	7.2
20-24 ans	4 263	8.9	19.3	10 419	14.4
25-29 ans	4 979	10.4	34.2	9 594	6.9
30-34 ans	5 139	10.8	37.7	8 512	11.9
35-39 ans	3 771	7.9	31.7	8 119	5.8
40-44 ans	3 252	6.8	27.8	8 445	6.1
45-49 ans	2 708	5.7	23.4	8 873	6.4
50-54 ans	2 363	5.0	19.3	9 880	13.8
55-59 ans	1 871	3.9	16.8	9 265	6.7
60-64 ans	947	2.0		7 497	5.4
65-69 ans	853	1.8	8.7	8 588	25.4
70-74 ans	639	1.3		7 988	5.8
75-79 ans	453	1.0		5 974	4.3
80 ans et +	449	0.9		5 127	3.7
TOTAL	47 717	100.0	186 733	139 016	100.0

Source: STATEC - R.P. 1981

◆ Lorsque l'on raisonne à propos de la population étrangère, l'examen des différentes données conduirait, de façon spontanée, à considérer cette population en fonction d'une relative stabilité. Rien n'est moins vrai. On retient, certes, que la population étrangère a augmenté entre 1981 et 1989, par exemple. On admet aussi facilement que cette croissance résulte de la combinaison de deux facteurs: immigration et natalité. Mais, il est plus difficile d'imaginer qu'une telle évolution se déroule, en fait, sur fond d'importants brassages de populations. Ou, éventuellement, que les commentaires faits à deux moments -distants de quelques années- peuvent concerner une population qui se serait renouvelée presque complètement.

Et pourtant, ce dernier cas de figure se rapprocherait davantage de la réalité luxembourgeoise:

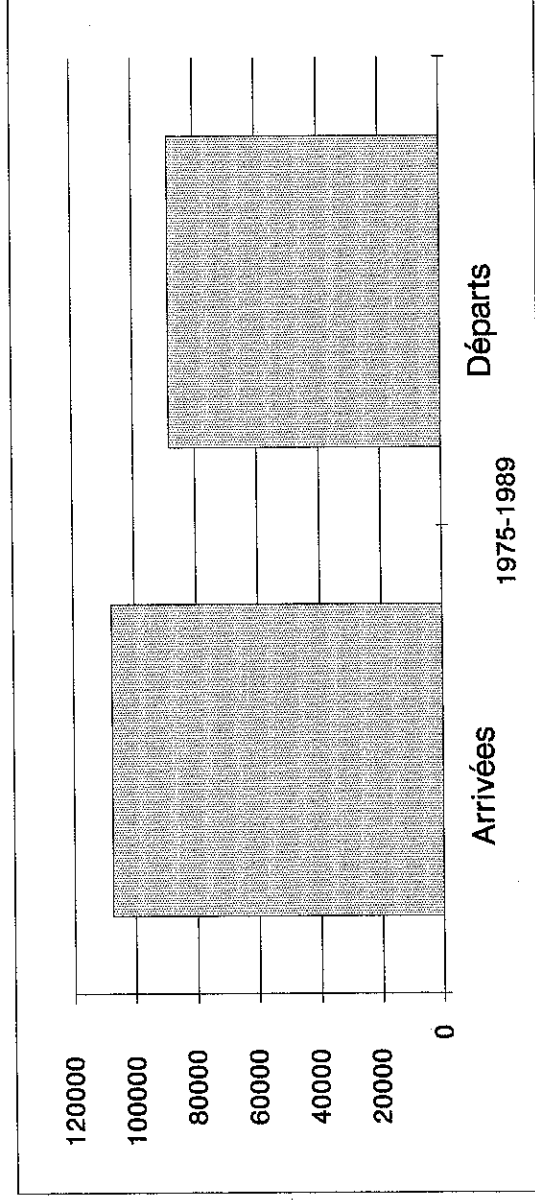
- de 1975 à 1989, on a dénombré 107636 arrivées dans notre pays contre 88421 départs; au cours de cette période de 14 années, on compte donc -en moyenne- huit départs pour dix arrivées.

Parmi ces arrivées et départs, les femmes représentaient près de la moitié (respectivement 49.6% et 48.2%).

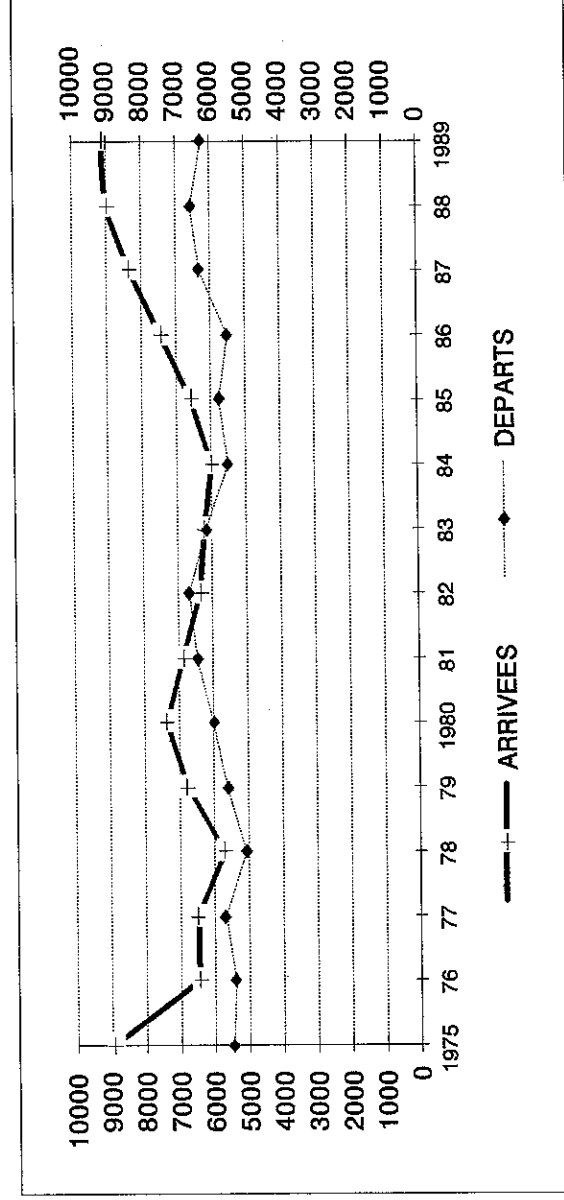
Du seul point de vue des femmes, 53398 arrivées ont été enregistrées contre 42596 départs.

Enfin, tout au long de cette période, la proportion de départs a été légèrement inférieure chez les femmes .

Graphique 1: Etrangers: Arrivées et départs au total (1975-1989)



Graphique 2: Femmes étrangères: Evolution des arrivées et départs
1975-1989



Source: STATEC

♦ Le profil de la population étrangère qui se dégage de ces quelques chiffres est celui d'une population en transformation permanente. Le taux important de renouvellement de cette population a encore été en progrès au cours des dernières années (15% en 1989); mais il avait déjà atteint des niveaux plus élevés dans le passé (22.5% en 1970).

Dans de telles conditions, on imagine sans peine que le recouvrement de cette population puisse être tout à fait limité, lors de deux recensements successifs (à dix ans d'intervalle).

Pour s'en convaincre -et à défaut d'autres données précises à propos des temps de séjour dans notre pays-, il suffit de comparer les répartitions des arrivées et départs en fonction de l'âge des personnes.

A cet égard, il est tout d'abord frappant de constater la similitude des deux structures d'âge; on notera, ensuite, que les mouvements après quarante ans concernent une minorité (15% environ); et ceci laisse supposer que les séjours de longue durée seraient eux-mêmes

minoritaires. On est, en revanche, étonné par les mouvements massifs avant l'âge de trente ans. Ainsi, les arrivées et départs des jeunes femmes âgées de 20 à 29 ans de même que ceux des enfants de moins de vingt ans, qui leur sont sans doute associés, représentent -en moyenne- 65% de l'ensemble des mouvements.

Certes, on pouvait attendre un flux important de ces classes d'âge dans le sens de l'immigration; mais, l'étonnement provient du fait que les départs aux mêmes âges se font dans des proportions à peine inférieures à celles des arrivées.

Ce quasi équilibre dans la répartition des mouvements par classes d'âge constitue une caractéristique supplémentaire du modèle d'immigration au Luxembourg, élément qui concorde tout à fait avec le taux de renouvellement constaté dans la population étrangère.

Finalement, deux processus résument bien la situation de la population étrangère dans notre pays:

- renouvellement rapide
- sédentarisation lente.

Tableau 5: Population étrangère -
Arrivées et départs entre 1975 et 1989

Mouvements	Femmes	Hommes	Ensemble
Arrivées	53 398	54 238	107 636
Départs	42 596	45 625	88 421
TOTAL	95 994	100 063	196 057
Rapport Départs/Arrivée	7.8 pour 10	8.4 pour 10	8.2 pour 10

Tableau 7:
Répartition
des
arrivées et
des départs
selon l'âge

HOMMES

Groupe d'âge	1989	
	Arrivées %	Départs %
0-19 ans	21.5	17.5
20-29 ans	38.2	30.8
30-39 ans	23.9	25.1
40-49 ans	10.8	13.2
50-59 ans	3.5	8.3
60 ans et +	2.1	5.2
TOTAL	100.0	100.0

Tableau 6: Evolution de la proportion de
femmes parmi les arrivées/départs

Année	Arrivées %	Départs %
1975	43.7	44.5
1976	51.5	43.0
1977	51.8	45.1
1978	53.4	44.2
1979	47.9	46.5
1980	52.2	47.0
1981	53.0	49.5
1982	52.5	50.0
1983	52.3	50.6
1984	52.8	51.7
1985	51.7	50.9
1986	49.7	51.7
1987	46.9	47.1
1988	45.4	47.5
1989	45.9	48.3
TOTAL	49.6	48.2

Tableau 8: Répartition des arrivées/départs selon l'âge - FEMMES

Groupe d'âge	1975		1980		1985		1989	
	Arrivées %	Départs %	Arrivées %	Départs %	Arrivées %	Départs %	Arrivées %	Départs %
0-19 ans	27.4	24.4	25.7	22.6	21.4	21.5	26.7	19.8
20-29 ans	43.1	43.0	44.7	39.7	44.9	38.8	41.0	37.8
30-39 ans	16.2	18.7	18.0	21.9	19.4	22.0	19.3	22.2
40-49 ans	7.5	8.5	5.6	7.7	7.3	9.2	7.2	9.7
50-59 ans	2.5	4.6	2.6	4.7	3.0	4.4	2.6	5.2
60 ans et +	6.6	4.0	3.4	3.5	3.9	4.0	3.2	5.3
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 9: Composition des arrivées/départs selon le pays de provenance/destination
FEMMES - 1975-1989

Pays	Arrivées		Départs		Evolution récente des arrivées					
	%		%		1985 (%)	1986 (%)	1987 (%)	1988 (%)	1989 (%)	1989 (%)
Belgique	11.1		09.2		14.5	12.7	10.8	09.1	08.7	
France	21.4		20.1		26.0	21.0	12.6	10.7	12.0	
Allemagne	09.5		08.9		11.5	09.6	07.8	07.0	07.4	
Italie	05.2		10.7		04.5	03.9	05.1	03.9	04.0	
Pays-Bas	03.3		03.1		04.0	04.5	02.6	03.1	03.0	
Espagne	01.3		02.4		01.2	02.9	03.0	02.0	01.1	
Portugal	23.5		16.0		12.4	18.5	18.8	29.9	30.0	
Autres pays d'Europe	14.7		13.2		13.6	14.0	26.5	21.4	21.2	
U.S.A.	03.2		03.8		04.8	04.1	02.8	02.0	02.8	
Afrique	02.1		01.2		01.9	02.3	02.1	02.1	02.1	
Autres pays d'outremer	04.4		03.1		04.8	05.9	06.9	07.5	07.0	
Inconnu	00.4		08.4		00.8	00.4	01.1	00.9	00.6	
TOTAL	100.0		100.0		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	

Source: STATEC

◆ Plus de ménages et moins de familles

Depuis 1981, nos ménages regroupent -en moyenne- moins de trois personnes. Tout au long de ce siècle, la taille moyenne des ménages n'a pas cessé de décroître.

Le profil moyen du ménage actuel résulte, en fait, de l'évolution de deux tendances opposées:

- la proportion des ménages de grande taille diminue,
- tandis que celle des ménages de petite taille surtout les ménages formés d'une personne augmente.

Le solde de cette évolution est simple: l'accroissement des ménages non familiaux s'opère au détriment des ménages familiaux. La proportion des ménages qui sont aussi des familles est donc de plus en plus faible.

En considérant la famille comme la plus petite unité de notre organisation sociale, on peut admettre que l'évolution de la première reflète assez fidèlement les transformations qui se sont opérées au niveau de la seconde. Ménages et familles racontent -dans leur évolution- l'histoire de ce siècle.

- ◆ En 1907, la proportion des femmes au sein de la population active atteignait 30%, contre 33% en 1981. L'engagement des femmes dans la vie économique a cependant bien changé en trois quarts de siècle. La grande majorité d'entre elles (60%) étaient employées -au début du siècle- dans l'agriculture ou l'élevage (5% seulement en 1981). Beaucoup travaillaient comme *aïdantes familiales* (44% en 1907 contre 8% en 1981). A l'opposé, l'activité salariale concernait une minorité (33%).

De nos jours, les femmes salariées représentent -en revanche- l'immense majorité (84.7%, en 1981) des femmes actives.

Au début de ce siècle, l'activité économique était encore fortement polarisée autour de la famille. La sphère économique se superposait plus souvent à la sphère familiale et justifiait, ainsi, la nécessité d'un regroupement familial important: un ménage sur deux était alors composé de cinq personnes ou plus. Par contre, les ménages d'une personne étaient exceptionnels (6.5%).

La taille des ménages a suivi la diminution des effectifs d'entreprises familiales (agricoles, artisanales ou commerciales). Avec le développement de l'emploi salarié, les regroupements familiaux ne répondaient plus au mêmes exigences de survie économique. On a donc assisté à un détachement progressif de la sphère économique et de la sphère familiale, détachement qui a conduit à une atomisation des ménages telle qu'on la connaît aujourd'hui:

- plus de 20% des ménages sont désormais formés d'une seule personne;
- près de la moitié des ménages ne comportent que deux membres;
- enfin, les ménages de cinq personnes ou plus sont devenus exceptionnels (12.2% en 1981).

Depuis le début du siècle, l'effectif des ménages suit un rythme de croissance plus élevé que la population: deux fois plus rapide au cours des vingt dernières années.

- ◆ Même si l'influence des transformations économiques fut déterminante dans cette évolution de la morphologie des ménages et familles, elle ne fut pas la seule. D'autres facteurs ont aussi participé à ces changements, de façon directe ou indirecte:

- c'est ainsi que le vieillissement de la population intervient dans la multiplication des ménages d'isolés; au-delà de 64 ans, les femmes vivant seules sont quatre fois plus nombreuses que les hommes;

Tableau 1: Ménages privés: taille moyenne

Année	Taille moyenne
1900	4.74
1935	3.79
1947	3.56
1960	3.21
1970	3.07
1981	2.79
1985*	2.75
1988*	2.69

Source: STATEC

* PSELL: Panel socio-économique

Tableau 2: Proportions de ménages privés formés d'une personne, de deux personnes et cinq personnes ou plus [%]

Année	1 personne	2 personnes	5 personnes ou plus
	%	%	%
1900	6.5	13.6	48.2
1935	6.7	20.0	29.5
1947	8.8	22.3	25.1
1960	11.5	27.0	18.7
1970	15.7	27.1	17.2
1981	20.7	28.5	12.2

Source: STATEC

Tableau 3: Ménages privés selon la taille et selon la nationalité du chef de ménage

Taille du ménage	Chef de ménage	
	Luxembourgeois(e)	Etranger(ère)
	%	%
1 personne	52.2 (21.4)	39.6 (18.8)
2 personnes	(30.8)	(20.8)
3 personnes	20.8	22.4
4 personnes	16.1	22.2
5 personnes et plus	11.0	15.8
TOTAL	100.0	100.0

Source: STATEC - R.P.1981

Tableau 4: Répartition des ménages privés selon le type de ménages. Comparaison 1970-1981

Type de ménage	Recensement de la population	
	1970	1981
	%	%
1. Ménages non familiaux		
1.1. Ménages d'une personne	15.7	20.7
1.2. Ménages multiples	3.6	4.5
2. Ménages familiaux		
2.1. Couples mariés sans autre personne	20.6	21.1
2.2. Couples mariés, avec enfant sans autre personne	44.4	37.5
2.3. Autres ménages familiaux	15.7	16.2
TOTAL	100.0	100.0

Source: STATEC - R.P.

- de même, les divers aspects associés au déclin de la nuptialité et de la fécondité tendent à ralentir la formation de jeunes couples et leur descendance;

- enfin l'éclatement des familles consécutif aux séparations et divorces vient encore renforcer le développement des ménages et familles de petite taille.

◆ Mais l'évolution récente de la structure des ménages et familles refléterait surtout l'élargissement de la sphère d'autonomie des femmes elles-mêmes.

D'avantage que par le passé, elles maîtrisent leur destin ainsi qu'en témoignent les faits suivants:

- formation scolaire plus longue
- participation plus intense au marché du travail
- contrôle des naissances
- meilleure reconnaissance de leurs droits dans le mariage
- initiative dans les demandes en divorce.

Durant les dernières décennies, l'évolution du statut de la femme aurait tout autant contribué à façonner les contours des nouveaux ménages/familles que ne l'ont fait les transformations des structures économiques auparavant.

D'autres preuves existent, qui montrent comment et combien les références ont changé.

* Parmi l'ensemble des ménages privés, la proportion des couples mariés avec enfant(s) est en déclin; même les couples (mariés ou non) avec enfant(s) à charge représentent désormais une configuration minoritaire parmi l'ensemble des ménages (environ un quart des ménages).

* Dans plus d'un ménage sur cinq, la personne de référence (chef de ménage) est une femme. Parmi ces femmes "chefs de ménage", les

veuves sont toujours les plus nombreuses; mais, les proportions de célibataires, séparées et divorcées ont nettement augmenté entre 1970 et 1981.

* Le fait d'avoir un enfant constitue - moins qu'auparavant - un frein à l'emploi pour les femmes mariées.

Entre 1970 et 1981, le taux d'activité des épouses âgées de 25 à 29 ans a augmenté sensiblement, et quel que soit le nombre d'enfants.

Pour les enfants, cela signifie aussi un changement important dans leur mode de vie. Avoir une mère qui exerce une profession, le plus souvent en dehors du foyer, n'est plus une situation exceptionnelle. En 1981, 31,3% des enfants âgés de moins de 16 ans avaient ainsi une mère "active". Cette proportion s'élevait à 60% pour les enfants vivant dans les familles monoparentales (mères isolées).

* Les références changent. Ainsi, de même que la mère "active" ne constitue plus l'exception, les enfants - comme les parents - connaissent de plus en plus de configurations familiales différentes, sinon compliquées. Parmi l'ensemble des enfants à charge de leurs parents, environ un enfant sur douze (8%) vivait, en 1981, avec sa mère uniquement. Dans la moitié des cas, la mère était soit séparée, soit divorcée et l'enfant avait moins de douze ans.

Pour une partie de ces enfants, de telles situations ne seront que transitoires. Si bien qu'en quelques années à peine, l'enfant sera susceptible de connaître deux ou trois milieux de vie différents.

La famille traditionnelle cède ainsi le pas, de plus en plus, à des familles réduites à un seul parent ou à des familles reconstituées dans lesquelles les frères et soeurs d'un enfant seront souvent ses demi-frères ou demi-soeurs.

Tableau 5: Répartition des ménages privés selon le nombre d'individus:
(Nomenclature ONU)

Type de ménages	STATEC 1981 %	PSELL** 1985 %	PSELL 1988 %
1. Un homme, âgé de 15 à 64 ans	5.3	4.9	5.0
2. Une femme, âgée de 15 à 64 ans	6.2	5.7	7.1
3. Un homme, âgé de 65 ans et plus	1.7	1.9	1.9
4. Une femme, âgée de 65 ans et plus	7.5	8.5	8.9
5. Deux adultes, âgés de 15 à 64 ans	17.4	19.0	17.5
6. Deux adultes, dont l'un ou les deux sont âgés de 65 ans et plus	10.3	9.3	10.1
7. Un adulte et un enfant*	1.0	1.0	1.3
8. Deux adultes et un enfant	10.2	10.6	9.0
9. Deux adultes et deux enfants	8.2	8.8	9.0
10. Deux adultes et trois enfants ou plus	2.5	2.6	3.0
11. Trois adultes et au moins un enfant	10.7	9.7	7.8
12. Trois adultes ou plus, sans enfant	18.9	18.0	19.4
TOTAL (ménages)	100.0	100.0	100.0

* Enfant: personne âgée de moins de 15 ans

** Panel socio-économique "Liewen zu Letzebuerg"

Tableau 6: Taux d'activité des femmes mariées,
âgées de 25 à 29 ans

Nombre d'enfant(s)	Taux d'activité	
	1970	1981
aucun	50.5	76.4
un enfant	18.5	40.4
deux enfants	12.2	27.5
Ensemble des femmes mariées [25-29 ans]	22.2	46.3

Source: STATEC

Source: R.P.1981

Tableau 7: Situation de famille des hommes
et femmes "Chefs de ménages"

Situation de familles	Femmes Hommes	
	%	%
Célibataire	23.5	7.0
marié(e)	4.7	86.0
séparé(e)	5.7	1.6
divorcé(e)	8.9	2.0
veuf(ve)	57.2	3.4
TOTAL	100.0	100.0

Tableau 8: Répartition des enfants à charge ⁽¹⁾ selon la situation de famille
du Chef de famille

Situation de famille du chef de famille de l'enfant	Chefs de famille de sexe féminin	Chefs de famille: hommes et femmes
	%	%
Célibataire	9.1	0.9
marié(e)	9.5	91.3
séparé(e)	23.7	2.3
divorcé(e)	24.4	2.5
veuf(ve)	32.3	3.1
TOTAL	100.0	100.0

(1) Enfant:
personne âgée de
moins de 15 ans

Source: STATEC - R.P.1981

◆ *Plus d'une personne sur cinq est âgée de 60 ans ou plus*

La population du pays est de plus en plus composée de personnes âgées. Selon les estimations les plus récentes, plus d'un cinquième de la population (21.3% en 1989) serait âgé de soixante ans ou davantage. Au sein de la population de nationalité luxembourgeoise, on approche même le seuil d'une personne sur quatre.

Et la population âgée va encore s'accroître; au-delà de l'an 2000, il est vraisemblable qu'une personne sur quatre sera âgée de soixante ans ou plus dans l'ensemble de la population.

* L'augmentation de l'effectif des personnes âgées et de leur proportion dans la population totale ne sont pas les seuls faits remarquables dans l'évolution de la pyramide des âges. Au sein de la population seniore elle-même, les personnes les plus âgées représentent aussi une part croissante:

- en 1900, les personnes de 75 ans ou plus atteignaient à peine 28% de l'effectif des personnes âgées (65 ans ou plus);

- en 1989, elles forment déjà 44.5% de ce groupe.

◆ *Les femmes sont largement majoritaires*

◆ *De 1880 à 1989*

* Si l'on estime la fraction âgée de la population en fonction de l'âge de la retraite (65 ans ou plus), il y aurait aujourd'hui 13.4% de personnes âgées au Luxembourg contre à peine 6% au début du siècle.

* Au cours du dernier siècle, l'effectif des personnes âgées a augmenté 2.4 fois plus vite que celui de la population totale. Cette accélération est encore plus sensible pour les personnes les plus âgées (75 ans ou plus): entre 1880 et 1989, leur nombre a été multiplié par sept.

La grande majorité des personnes âgées sont des femmes; celles-ci représentent 63% du groupe âgé de 65 ans et plus, en 1989; au-delà de 74 ans, elles sont encore plus nombreuses (67%).

Cette différence entre les deux sexes n'a fait que s'accroître tout au long de ce siècle. Grâce à leur avantage de longévité, les femmes sont en effet plus nombreuses que les hommes dès l'âge de 50 ans. Le rapport de féminité traduit bien cette situation; au cours de la soixantaine, on dénombre déjà 131 femmes pour 100 hommes; ce rapport augmente encore après 70 ans et atteint le chiffre de 245 femmes pour 100 hommes à partir de 80 ans.

LES PERSONNES AGEES

1 10

Tableau 1: Evolution de la population par tranche d'âge - [1880 = 100%]

Age	1880	1900	1922	1947	1960	1970	1981	1989°
Moins de 65 ans	100.0	111.9	123.5	133.0	141.8	149.9	159.9	163.9
65 à 74 ans	100.0	123.6	143.6	239.4	271.2	354.3	376.2	336.4
75 ans et plus	100.0	124.1	143.5	242.4	351.3	422.1	575.5	701.1
TOTAL	100.0	112.6	124.4	138.9	150.3	162.2	174.0	178.9
65 ans et plus	100.0	123.7	143.6	240.2	295.8	373.1	431.5	437.7

Source: STATEC / ° RGPP

Tableau 2: Proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population totale

Age	1880	1900	1922	1947	1960	1970	1981	1989°
65 ans ou plus [%]	5.5	6.0	6.3	9.3	10.7	12.6	13.6	13.4

Source: STATEC / ° RGPP

Tableau 3: Population âgée de 65 ans ou plus: proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus

Age	1880	1900	1922	1947	1960	1970	1981	1989°
75 ans ou plus [%]	27.8	27.9	27.8	28.0	33.0	31.4	37.1	44.5

Source: STATEC / ° RGPP

Tableau 4: Ménages formés d'une seule personne: âgée de 65 ans ou plus (ménages privés)

Année	Fréquence dans la population des ménages %	Proportion de ménages formés d'une femme seule %
1960	5.0	79.0
1981	9.2	81.8

Tableau 5: Proportion de personnes âgées vivant dans un ménage collectif

Age	% en ménage collectif
65-74 ans	3.6%
75-84 ans	9.5%
85 ans ou +	28.5%

Tableau 6: Personnes âgées en ménage collectif selon le sexe, par catégorie d'âge

Sexe	AGE		85 ans ou + %	TOTAL %
	65-74 ans %	75-84 ans %		
Femmes	73.5	79.0	80.1	77.4
Hommes	26.5	21.0	19.9	22.6
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 7: Proportions de femmes parmi la population âgée de 65 ans ou plus/ 75 ans ou plus

Proportion parmi	1900	1922	1947	1960	1970	1981	1989°
65 ans ou + (%)	51.6	54.7	53.5	56.0	58.3	60.7	63.0
75 ans ou + (%)	52.9	54.0	55.3	57.9	61.3	65.4	67.2

Source: STATEC
° RGPP

◆ *Le prix de la longévité*

Sur le plan social, l'accroissement de la longévité a son prix:

- * la proportion de personnes âgées vivant seules ne cesse d'augmenter; et ce risque est encore majoré par l'âge lui-même: 45% de personnes âgées de 80 ans ou plus vivent seules contre 16.7% entre 60 et 64 ans;

- * parallèlement, on observe un nombre croissant de personnes âgées qui sont amenées à vivre dans un ménage collectif tel que hôpital, maison de retraite, hospice; là aussi, le taux de prise en charge s'élève fortement avec l'âge: on estime qu'au-delà de 84 ans, près d'une personne sur trois vit dans un ménage collectif.

◆ *Le destin des femmes*

Majoritaires au sein de la population du troisième âge, les femmes âgées connaîtront aussi plus souvent que leurs homologues masculins le sort que notre société réserve de plus en plus souvent à l'âge:

- * huit cas d'hébergement en ménage collectif sur dix concernent des femmes;
- * sur dix ménages (privés) formés d'une personne âgée de 65 ans ou plus, on recense plus de huit femmes.

Le troisième âge définit ainsi deux destins distincts selon le sexe:

- * plus jeunes que les hommes lors du mariage et dotées d'une longévité plus grande, les femmes ont plus de chances de survivre à leur conjoint;

- * pour les hommes, il est en revanche plus fréquent de vivre en couple jusqu'au décès.

L'avantage de la longévité se présente donc, plus souvent chez les femmes, sous la forme d'une période d'isolement ou de solitude. Au cours du troisième âge, les femmes sont, certes, 1.5 fois plus nombreuses que les hommes; mais les veuves (et les séparées/divorcées) y sont plus de quatre fois plus nombreuses que les veufs (et les séparés/divorcés) tandis que l'on y compte à peine 7 femmes mariées pour 10 hommes mariés.

A partir de 68 ans, les veuves sont plus nombreuses que les femmes mariées; et ces dernières sont déjà minoritaires dès 66 ans par rapport à l'ensemble des autres situations de famille.

Ces destins divergents entre les deux sexes se trouvent aussi bien marqués dans la morphologie des ménages du troisième âge. Le destin des femmes les conduit plus jeunes et plus fréquemment vers des ménages d'une seule personne. Une fraction minoritaire pourra cependant rompre son isolement en partageant le logement de leurs proches. L'isolement des femmes dans leur propre ménage ou dans celui de leurs enfants contraste ici avec la vie en couple qui règle encore, dans la plupart des cas, les dernières années des hommes.

LES PERSONNES AGEES

1 10

Tableau 8: Proportions de personnes âgées vivant seules, par tranche d'âge

	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 ans et +
% de personnes vivant seules	16.7	22.8	32.8	38.5	44.9

Source: RP 1981

Tableau 9: Taux de personnes mariées et taux de personnes "veuves, séparées ou divorcées" par tranche d'âge

Situation de famille	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 ans et +
1. Marié(e)					
% de femmes	59.4	45.7	35.3	22.6	9.8
% d'hommes	83.4	78.6	72.1	62.8	46.5
2. Veuves/veufs, séparées/és, divorcés/és					
% de femmes	30.2	43.0	52.7	64.1	75.6
% d'hommes	9.0	13.0	18.1	26.7	44.1

Source: R.P. 1981

Tableau 10: Personnes âgées vivant dans un ménage d'une personne ou isolées dans un autre ménage, selon l'âge et le sexe

HOMMES	Personnes âgées dans ménages d'une personne	Personnes âgées isolées dans un autre ménage	Personnes âgées vivant en couple	TOTAL
60-64 ans (%)	7.9	4.9	87.2	100.0
65-69 ans (%)	9.4	8.2	82.4	100.0
70-74 ans (%)	13.8	8.4	77.8	100.0
75-79 ans (%)	19.7	20.8	59.5	100.0
80 ans ou plus (%)	28.5	26.1	45.4	100.0
FEMMES				
60-64 ans (%)	23.1	15.6	61.3	100.0
65-69 ans (%)	30.9	23.7	45.4	100.0
70-74 ans (%)	45.1	20.2	34.7	100.0
75-79 ans (%)	50.2	28.2	21.6	100.0
80 ans ou plus (%)	53.9	39.7	6.4	100.0

Source: PSELL 1985 /CEPS

Tableau 11: Femmes et hommes âgés de 60 ans et plus: Proportions de personnes vivant seules (dans un ménage d'une personne ou isolées dans un autre ménage), par tranche d'âge

Age	Proportion de personnes isolées	
	FEMMES	HOMMES
60-64 ans (%)	38.7	12.8
65-69 ans (%)	54.6	17.6
70-74 ans (%)	65.3	22.8
75-79 ans (%)	78.3	40.5
80 ans ou plus (%)	93.6	55.6

Source: PSELL 1985 /CEPS

BIBLIOGRAPHIE

- Statistiques du Mouvement de la Population: Années 1953-1965
Service Central de la Statistique et des Recherches Economiques.
Série: Statistiques Démographiques, mai 1966.
- Statistiques du Mouvement de la Population: Vol.II - 1966-1986.
Service Central de la Statistique et des Recherches Economiques.
Série: Statistiques Démographiques, juillet 1987.
- Statistiques Historiques 1839-1989, STATEC, Luxembourg, mars 1990
- STATEC: Recensement de la Population du 31.3.1981
- STATEC: Bulletin n° 9, 1989.
- Registre Général des Personnes Physiques
- EUROSTAT: Statistiques démographiques, 1990.
- CEPS/INSTEAD, Panel Socio-économique des Ménages.